

www.stat.gouv.qc.ca

I n s t i t u t d e l a s t a t i s t i q u e d u Q u é b e c

ÉCONOMIE DU SAVOIR

Portrait régional
de la diplomation
au niveau
baccalauréat
au Québec

Québec 

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec et les données dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Tél. : (418) 691-2408

ou

Tél. : 1 800 463-4090
(aucuns frais d'appel)

Internet : <http://www.stat.gouv.qc.ca>

© Gouvernement du Québec

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation expresse de l'Institut de la statistique du Québec.

Janvier 2006

Avant-propos

De plus en plus, l'économie des pays industrialisés est tributaire de la production, de l'utilisation et de la diffusion de connaissances. Cette connaissance, fruit d'une main d'oeuvre hautement qualifiée, constitue l'élément essentiel d'un accroissement de la productivité ainsi que du maintien de la croissance économique d'un pays. Comment peut-on toutefois définir cette notion de travailleurs qualifiés?

Ce document expose les différents concepts de ces travailleurs du savoir. L'un des éléments de cette définition est sans conteste les diplômés issus du niveau baccalauréat. L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a voulu mieux comprendre le portrait québécois de la diplomation de ses bacheliers tant au niveau provincial que régional.

Pour ce faire, une méthodologie inédite a dû être élaborée afin de tenir compte de la région d'origine des diplômés. De plus, pour la première fois, nous disposons de données ventilées selon le réseau de fréquentation au secondaire (public ou privé), ainsi que sur l'université de diplomation.

Cette étude se veut, avant tout, une prise de conscience des différences régionales au niveau des titulaires d'un baccalauréat afin de mieux éclairer

les agents de développement socio-économique régionaux, les politiciens ainsi que les entrepreneurs québécois dans leur prise de décision ainsi que dans l'élaboration de politiques en matière de main-d'oeuvre qualifiée.

Dans ce document, vous trouverez différents concepts théoriques tel que celui d'économie basée sur le savoir ainsi que celui des travailleurs associés à cette économie. La méthodologie utilisée pour régionaliser le taux de diplomation au baccalauréat y est également expliquée. Un portrait provincial et régional de ses diplômés ainsi que le taux d'obtention d'un baccalauréat y est analysé.

Le directeur des statistiques
économiques et sociales de l'ISQ,

Camille Courchesne

Cette publication a été réalisée par : Christian Guay
Recherche, analyse et rédaction
Christine Lessard pour la rédaction du
chapitre 1

En collaboration avec : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du
Sport
Direction de la recherche, des statistiques et
des indicateurs

Sous la coordination de : Line Lainesse

Ont également contribué : Julie Godbout
Préparation du document

Geneviève Laplante
Révision linguistique

Sous la direction de : Camille Courchesne
Directeur des statistiques économiques
et sociales, ISQ

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication, prière de
contacter :

Programme de l'économie du savoir
Direction des statistiques économiques et sociales
Institut de la statistique du Québec

200, chemin Sainte – Foy, 3e étage
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2411 poste 3009
Télécopieur : (418) 643-4129
Courriel : economie@stat.gouv.qc.ca

Publication disponible

Site Internet de l'ISQ : <http://www.stat.gouv.qc.ca>

Table des matières

Introduction	12
Chapitre 1 Concept d'économie du savoir	14
Chapitre 2 Travailleurs hautement qualifiés	18
2.1 <i>Concept de travailleurs du savoir</i>	18
2.2 <i>Terminologie utilisée par divers organismes statistiques</i>	21
Chapitre 3 Présentation de la méthodologie retenue	24
3.1 <i>Dénomination des travailleurs liés à l'économie du savoir</i>	24
3.2 <i>Sources de données et indicateur choisi</i>	24
3.3 <i>Avantages de cette approche</i>	25
3.4 <i>Limites de cette approche</i>	25
Chapitre 4 Portrait de la diplomation au Québec	28
4.1 <i>Portrait général</i>	28
4.2 <i>Selon le sexe</i>	29
4.3 <i>Selon l'âge</i>	30
4.4 <i>Selon le réseau de provenance</i>	32
4.5 <i>Selon l'université de diplomation</i>	34
Chapitre 5 Portrait régional de la diplomation au Québec	36
5.1 <i>Portrait général</i>	36
5.2 <i>Selon le sexe</i>	39
5.3 <i>Selon l'âge</i>	42
5.4 <i>Selon le réseau de provenance</i>	45
5.5 <i>Selon l'université de diplomation</i>	47
5.6 <i>Taux de diplomation régional</i>	49
Chapitre 6 Portrait des diplômés non québécois	53
Conclusion	56
Annexe	57
Références	74

Liste des tableaux et figures

Liste des tableaux

Tableau 2.1 Domaines d'études en science et technologie, selon le niveau (Manuel de Canberra)	21
Tableau 4.1 Nombre et répartition des diplômés au baccalauréat selon le sexe et selon le domaine d'études, Québec, 2001 et 2003	30
Tableau 4.2 Répartition des diplômés au baccalauréat selon le groupe d'âge et le domaine d'études, Québec, 2001 et 2003	32
Tableau 5.1 Nombre et taux de croissance des diplômés au baccalauréat selon la région administrative d'origine, Québec, 2001 et 2003	38
Tableau 5.2 Nombre de diplômés de sexe masculin au baccalauréat selon la région administrative d'origine, Québec, 2001 et 2003	41
Tableau 5.3 Répartition des diplômés au baccalauréat selon le groupe d'âge et la région administrative d'origine, Québec, 2001 et 2003	44
Tableau 5.4 Nombre et taux de croissance des diplômés au baccalauréat selon le réseau d'enseignement et la région administrative d'origine, Québec, 2001 et 2003	46
Tableau 5.5 Répartition des diplômés au baccalauréat selon la région administrative d'origine et l'université qui a octroyé le diplôme (regroupements), Québec, 2003	48
Tableau 5.6 Taux d'obtention du baccalauréat selon le sexe et la région administrative d'origine, Québec, 2001 et 2003	52
Tableau 6.1 Nombre et répartition des diplômés au baccalauréat non québécois selon le sexe et le domaine d'études, Québec, 2001 et 2003	55
Tableau 6.2 Proportion de diplômés de sexe masculin au baccalauréat selon le pays ou le continent d'origine, Québec, 2001 et 2003	55

Liste des figures

Figure 4.1 Proportion de diplômés au baccalauréat selon le domaine d'études, Québec, 2001 et 2003	28
Figure 4.2 Répartition des diplômés au baccalauréat selon le sexe, Québec, 2003	29
Figure 4.3 Répartition des diplômés au baccalauréat selon le groupe d'âge, Québec, 2003	30

Figure 4.4 Répartition des titulaires d'un baccalauréat selon le domaine d'études par groupe d'âge, Québec, 2003	31
Figure 4.5 Répartition des titulaires d'un baccalauréat selon le groupe d'âge et par domaine d'études, Québec, 2003	31
Figure 4.6 Répartition des bacheliers selon le réseau d'enseignement secondaire, Québec, 2003.....	33
Figure 4.7 Répartition des bacheliers selon le réseau d'enseignement secondaire et le domaine d'études, Québec, 2003	33
Figure 4.8 Répartition des bacheliers selon l'université de diplomation, Québec, 2003.....	34
Figure 5.1 Répartition des bacheliers selon la région administrative d'origine, Québec, 2003....	37
Figure 5.2 Répartition des bacheliers selon le domaine d'études et la région administrative d'origine, Québec, 2003	39
Figure 5.3 Proportion des diplômes de premier cycle selon le sexe et la région administrative d'origine, Québec, 2003	40
Figure 5.4 Proportion des bacheliers de sexe masculin selon le domaine d'études et la région administrative d'origine, Québec, 2003	42
Figure 5.5 Répartition des diplômés au baccalauréat selon le groupe d'âge et la région administrative d'origine, Québec, 2003	43
Figure 5.6 Proportion des diplômés au baccalauréat selon le réseau d'enseignement privé et la région administrative d'origine, Québec, 2003 (%)	45
Figure 5.7 Proportion des diplômés au baccalauréat venant du réseau d'enseignement public, selon le domaine d'études, par région administrative d'origine, Québec, 2003.....	47
Figure 5.8 Taux d'obtention d'un baccalauréat selon la région administrative d'origine, 2003 (%)	50
Figure 5.9 Taux d'obtention du baccalauréat, selon le sexe et la région administrative d'origine, Québec, 2003 (%).....	51
Figure 6.1 Taux de croissance des diplômés non québécois, Québec, de 2001 à 2003.....	53
Figure 6.2 Répartition des diplômés non québécois, selon le statut de citoyenneté déclaré à la première inscription universitaire, 2003 (%)	54
Figure 6.3 Répartition des diplômés non québécois, selon l'origine et le domaine d'études, 2003 (%)	54

Sigles utilisés

CETECH	Centre d'étude sur l'emploi et la technologie
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CNP	Classification nationale des professions (Canada)
CRSNG	Conseil de recherche en sciences naturelles et génie
CST	Conseil de la science et de la technologie
RHDCC	Ressources humaines et développement des compétences Canada
EUROSTAT	Organisme statistique de la Communauté européenne
ETS	École de Technologie Supérieure
HEC	Hautes études commerciales
INRS	Institut national de recherche scientifique
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
OIT	Organisation internationale du travail
RHST	Ressources humaines en science et technologie
SNG	Sciences naturelles et génie
SSH	Sciences sociales et humaines
TIC	Technologies de l'information et des communications
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
UQAH	Université du Québec à Hull
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQAT	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières

Il est généralement admis que les régions québécoises sont arrivées à la fin d'un cycle de développement industriel. Certaines cherchent à réorienter leur économie – industrielle ou basée sur les ressources naturelles – vers d'autres types de production. La connaissance et le savoir semblent des voies de développement intéressantes pour une croissance soutenue des régions. Voilà pourquoi plusieurs organismes (l'INRS, l'ODCE, Statistique Canada, CST, etc.) et certains élus régionaux se sont penchés sur cette question et en explorent les possibilités.

Le concept d'économie du savoir fait référence à la notion de connaissance comme facteur de production, qui permet aux économies industrialisées d'obtenir des gains de productivité et de maintenir une croissance soutenue. Par opposition au capital physique, cette conception considère la connaissance en termes économiques dont le capital humain en est l'essence même. Cela suppose toutefois une main-d'œuvre compétente, capable de gérer et d'exploiter le savoir. Par conséquent, l'éducation et le recrutement de travailleurs hautement qualifiés sont au cœur de toute stratégie destinée à faciliter la transition vers l'économie du savoir¹.

Plusieurs indicateurs sur la qualification de la main-d'œuvre ont été élaborés pour mesurer la performance des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) en la matière. Parmi eux, citons la proportion de la population titulaire d'au moins un diplôme. Sur 30 pays membres de l'OCDE, le Québec se place au 3^e rang pour ce qui est de la proportion des 25-64 ans titulaire d'un diplôme d'études collégiales (2^e chez les 25-34 ans) et au 6^e rang quant aux 25-34 ans titulaires d'un diplôme universitaire².

La présente étude vise à indiquer la région d'origine des nouveaux diplômés de baccalauréat capables de répondre aux exigences d'une économie fondée sur le savoir. Le Québec dans son ensemble est certes performant – il se positionne d'ailleurs avantageusement –, mais il n'existe aucune donnée en cette matière sur les régions qui le composent. Étant donné la période de transition que les régions administratives québécoises traversent, on ne saurait négliger la dimension régionale d'une telle mesure.

D'une manière plus précise, cette étude cherche à dresser un portrait des bacheliers issus des régions. Ce document est divisé en six chapitres. Le premier explique le concept d'économie du savoir, et le deuxième, celui des travailleurs hautement qualifiés. Le chapitre trois présente la méthodologie retenue, tandis que les chapitres suivants poursuivent avec un portrait provincial et régional de la diplomation au Québec. Enfin, le dernier chapitre traite des diplômés non québécois.

1. Serge CÔTÉ et Marc-Urbain PROULX (2002). *L'économie des régions périphériques du Québec et son renouvellement actuel*, Centre de recherche et de développement des territoires (CRDT), INRS, octobre, p. 15.

2. EMPLOI-QUÉBEC (2005). *La formation de base. Quelques éléments de réflexion quant à son importance au Québec*, Québec, p. 2.

Concept d'économie du savoir

Qu'est-ce que l'économie du savoir? L'expression, qui n'est pas nouvelle, s'impose au cours des années quatre-vingt-dix alors que les phénomènes socio-économiques auxquels elle renvoie prennent une place centrale dans l'agenda des gouvernements des grands pays industrialisés. Cela étant, « l'économie du savoir » ne correspond pas à une réalité qui ferait l'unanimité. Il s'agit plutôt d'une notion, qui, selon la perspective, renvoie principalement, soit à un modèle explicatif, soit à un ensemble de prescriptions ou soit à un ensemble de faits, décrits ou mesurés. Les paragraphes qui suivent font brièvement le point sur la question.³

1.1 La notion d'économie du savoir

Sur le plan théorique, dans la perspective d'une explication sociologique, l'économie du savoir s'inscrit dans l'avènement d'une société post-industrielle, laquelle résulte d'un ensemble de mutations profondes. Parmi ces mutations, signalons l'apparition de technologies permettant de traiter, de stocker et de diffuser une quantité colossale d'information et la présence considérablement accrue d'une population en mesure d'utiliser l'information, de le transformer et de créer de nouveaux savoirs.

Dans une perspective strictement économique, la notion d'économie du savoir équivaut pratiquement à la « nouvelle économie », objet de la « nouvelle théorie de la croissance ». Cette théorie intègre le savoir et la technologie dans la fonction classique de production, à titre de facteurs endogènes. Ces facteurs s'imposent comme étant les moteurs de la croissance et de la productivité. Le savoir, caractérisé par des rendements croissants, augmente la rentabilité des facteurs classiques de production et plus spécialement, rend possible l'innovation.

Dans l'univers des politiques publiques, le modèle explicatif de l'économie du savoir justifie l'action des pouvoirs publics et devient source de prescriptions. Ce modèle a d'ailleurs subi l'épreuve des faits :

« L'évolution de l'économie industrielle vers une économie post-industrielle fondée sur le savoir se confirme dans les pays de l'OCDE. Productivité et croissance y sont désormais largement déterminées par le rythme du progrès technique et de l'acquisition de connaissances. Les réseaux ou systèmes permettant de diffuser efficacement le savoir et l'information sont désormais d'une importance fondamentale. Les composantes de l'économie à forte intensité de savoir et de haute technologie sont généralement les plus dynamiques pour ce qui est de

3. Ce chapitre s'appuie principalement sur deux exercices de synthèse sur la question, le premier étant un chapitre consacré à l'économie fondée sur le savoir dans les *Perspectives de la science, de la technologie et de l'industrie* de l'OCDE (1996; 269-292), l'autre étant constitué des deux premières parties d'un rapport préparé pour le Conseil de la science et de la technologie en 2003 par Lesemann et Goyette.

la croissance de la production et de l'emploi, ce qui intensifie la demande de travailleurs qualifiés. L'apprentissage, au niveau de l'individu, comme de l'entreprise, est déterminant pour les uns et les autres s'ils veulent concrétiser le potentiel de productivité des nouvelles technologies et assurer la croissance économique à long terme⁴ ».

Dès lors, il convient de renforcer la position des économies fondées sur le savoir. À ce titre, l'OCDE indique quelles sont les priorités.

Or, qu'il s'agisse de mettre à l'épreuve des faits des modèles théoriques, d'orienter ou d'évaluer les politiques publiques, la mesure de l'économie du savoir et de ses composantes est incontournable. Les efforts pour cerner l'économie du savoir dans ses manifestations concrètes ont donné lieu à des descriptions plus ou moins étendues ou précises, suivant les orientations théoriques et, d'un strict point de vue pratique, selon la disponibilité des données. Dans cette perspective, l'économie du savoir (ou le plus souvent une de ses composantes) fait l'objet de lignes directrices ou de définitions opérationnelles et, en bout de ligne, se traduit essentiellement par un ensemble de faits.

1.2 La mesure de l'économie du savoir

La mesure de l'économie du savoir pose toutefois de nombreux défis. En effet, les indicateurs classiques ne parviennent pas toujours à saisir, sinon de façon indirecte, imparfaite ou incomplète toute une série de phénomènes liés à l'économie du savoir. En 1996, dans ses *Perspectives de la science, de la technologie et de l'industrie*, l'OCDE en appelait à une amélioration des indicateurs classiques afin de mieux mesurer les apports au savoir, les stocks et les flux de connaissances, la production de savoir, les réseaux de savoir et enfin, le savoir lui-même et l'acquisition de connaissances.

L'Institut de la statistique du Québec, comme la plupart des grandes agences statistiques nationales et internationales, s'est doté d'un programme d'indicateurs relevant de ces thématiques et diffuse notamment des données sur les dépenses en recherche-développement, les brevets, les publications scientifiques, l'innovation, les ressources humaines en science et technologie et l'utilisation des technologies de l'information et des communications. Les indicateurs diffusés par l'ISQ s'appuient sur les définitions proposées par l'OCDE, notamment les *Manuels de Frascati*, d'*Oslo* et de *Canberra*.

Cependant, en marge des productions des agences statistiques, la plupart des travaux sur l'économie du savoir se sont attardés à certains aspects de cette économie. C'est ainsi que, le plus souvent, l'économie du savoir est définie, et décrite, selon deux approches : soit en terme de secteurs d'activités économiques, soit en termes d'emplois. Dans la première approche, le « savoir » est perçu comme un attribut de l'entreprise ou de l'industrie. Les secteurs d'activité économique sont classés selon leur utilisation plus ou moins grande de la technologie et du savoir. Au Québec, cette approche est privilégiée par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec (2005). Dans la seconde approche, le savoir est perçu comme un attribut de la main-d'œuvre, lequel est classé selon la scolarité des

⁴ OCDE 1996 : 269

personnes ou les caractéristiques des professions qu'elles exercent. Une telle approche est privilégiée notamment par le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH). L'approche par secteur d'activité économique présente de sérieuses limites, notamment en raison de sa difficulté d'application au secteur des services. Par exemple, la classification utilisée par le MEDEIE (2005) exclut les activités non commerciales, dont la fonction publique, les réseaux publics d'enseignement, et les établissements de la santé et des services sociaux. Incidemment, pour pallier ces limites, les travaux du Ministère s'accompagne d'une analyse de l'emploi selon les niveaux de savoir.

L'approche selon la composition de l'emploi – la scolarité des individus ou les caractéristiques des professions qu'ils exercent, permet d'identifier les « travailleurs du savoir », où qu'ils se trouvent – c'est d'ailleurs là son principal avantage. L'utilisation de l'approche selon la composition de l'emploi n'exclut pas l'analyse par secteur d'activité économique, qui, dans les travaux du CETECH, par exemple, la complète nécessairement.

Mais qui sont ces travailleurs du savoir? Le chapitre suivant énonce ces divers concepts.

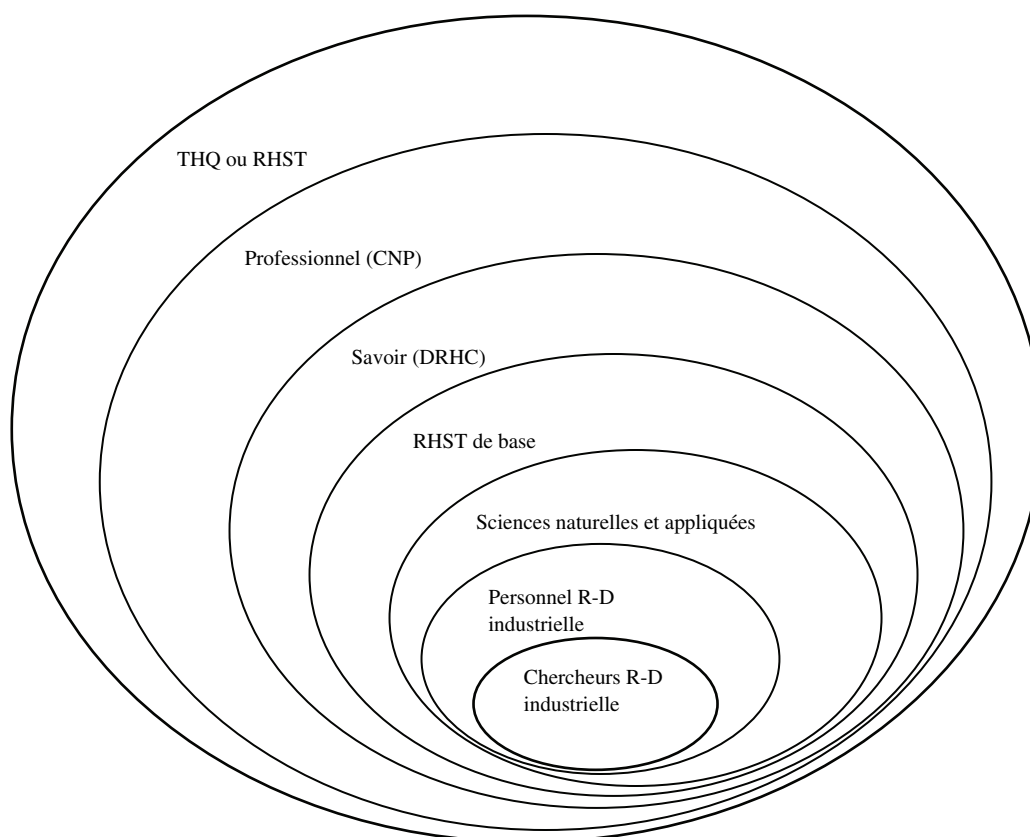
Travailleurs hautement qualifiés

Bien définir la notion de main-d'œuvre hautement qualifiée est primordial, car le rôle que jouent ces ressources dans le développement économique et social est non négligeable. Ainsi, les secteurs d'activités économiques qui emploient cette main-d'œuvre ont tendance à être plus productifs et nettement plus compétitifs sur les marchés nationaux et internationaux. Toutefois, il n'existe pas, dans la littérature, une seule définition précise de ce qu'est une main-d'œuvre qualifiée, comme nous allons le voir dans ce chapitre. En premier lieu, on y traite des différents concepts utilisés pour définir les travailleurs hautement qualifiés et on poursuit avec la terminologie retenue par divers organismes nationaux et internationaux.

2.1 Concept de travailleurs du savoir

Divers chercheurs ont forgé plusieurs catégorisations pour définir la main-d'œuvre hautement qualifiée. La définition utilisée pour décrire ces travailleurs peut être très restrictive ou, à l'opposé, très large, comme le montre la figure 1. Cependant, chaque définition répond à un besoin d'information particulier et, prise dans son ensemble, elle rend compte d'une inclusion complète des travailleurs hautement qualifiés.

Figure 2.1 Concepts utilisés pour mesurer les travailleurs hautement qualifiés



Dans un sens très strict, les travailleurs du savoir peuvent être associés, d'une part, aux chercheurs de recherche et développement (R-D), c'est-à-dire ceux qui sont actifs en R-D expérimentale selon les enquêtes réalisées à l'aide des critères du Manuel de Frascati (OCDE) ou, d'autre part, au personnel de R-D, soit les chercheurs, les techniciens, les employés de soutien et les administrateurs directement engagés dans les activités de R-D. Comme la proportion de la main-d'œuvre qui y travaille est très faible, l'incidence économique directe de cette main-d'œuvre est négligeable. Cependant, les effets indirects et induits peuvent être considérables du fait que les produits découlant de la R-D sont diffusés, utilisés, appropriés, modifiés et organisés par une foule d'utilisateurs aptes à le faire. Au Québec, cette catégorie de travailleurs représente à peine 1 % de la main-d'œuvre totale⁵.

La prochaine définition, quoique très restrictive également, inclut le personnel de certains secteurs d'activités économiques, tels les professionnels et les techniciens des sciences pures ou des sciences naturelles (physique, chimique, biologique, etc.), des

5. INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE (2003). *Les travailleurs de l'économie du savoir*, rapport soumis au Conseil de la science et de la technologie, Québec, p. 37.

sciences appliquées (ingénierie, architecture et informatique) et des sciences de la santé (médecine, soins infirmiers, pharmacie, etc.). Ces travailleurs sont regroupés sous le vocable « Sciences naturelles et appliquées » dans la figure 2.1. Selon le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH), ils représentent un emploi sur huit au Québec.

La catégorie des travailleurs du savoir utilisée par le Développement des ressources humaines du Canada (DRHC) appelée « Savoir » dans la figure 2.1, comprend les professionnels de la Classification nationale des professions du Canada (CNP, classification qui recense les emplois de niveau professionnel). Il s'agit des emplois qui requièrent généralement des études universitaires. Le DRHC exclut toutefois certaines catégories, notamment le personnel infirmier. Au Québec, ces travailleurs représentent à peu près un travailleur sur 10.

Statistique Canada fait également appel à la catégorie des travailleurs professionnels de la CNP pour définir la main-d'œuvre hautement qualifiée. Contrairement à DRHC, elle inclut le personnel infirmier, lequel représente un peu plus de 15 % des travailleurs canadiens.

L'OCDE, dans son Manuel de Canberra publié conjointement avec Eurostat en 1994, propose le concept de ressources humaines en science et technologie (RHST). Pour cet organisme, le mot « science » se rapporte à la « connaissance », et le mot « technologie », à « l'application du savoir ». Les RHST comprennent toutes les personnes formellement qualifiées, de 25 à 64 ans, qui occupent un emploi en science et technologie, qu'elles soient de niveau universitaire ou technicien. Le manuel présente une définition de base, élargie et complète des RHST.

Ce manuel regroupe 21 disciplines principales proposées par la Classification internationale type de l'éducation (CITE) en sept domaines d'études relatifs à la science et à la technologie :

- les sciences pures et naturelles;
- les sciences de l'ingénieur et technologiques;
- les sciences médicales;
- les sciences agricoles;
- les sciences sociales;
- les sciences humaines;
- les autres disciplines.

Le niveau universitaire recouvre les niveaux 5A et 6 de la CITE, tandis que celui de technicien est associé au niveau 5B comme on peut le voir au tableau 2.1. À titre de référence, les programmes d'études québécois associés au niveau 6 de la CITE de 1997 sont ceux qui mènent à l'obtention d'un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat. Les programmes associés au niveau 5A mènent à l'obtention d'un baccalauréat ou d'un certificat de premier cycle, et les programmes associés au niveau 5B mènent au diplôme d'études collégiales (DEC) techniques⁶.

6. Diane FOUCAULT (2000). « Le système éducatif du Québec et la Classification internationale », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 18, septembre, p. 3.

Tableau 2.1 Domaines d'études en science et technologie, selon le niveau (Manuel de Canberra)

Domaine d'études	Niveau	
	6	5 (A et B)
Sciences exactes et naturelles	de base	élargie
Sciences de l'ingénieur et technologiques	de base	élargie
Sciences médicales	de base	élargie
Sciences agricoles	de base	élargie
Sciences sociales	de base	élargie
Sciences humaines	élargie	complète
Autres disciplines	élargie	complète

Source : Diane FOUCAULT, *op. cit.*

La couverture nommée RHST de base dans la figure 2.1 ne retient que les spécialistes de niveau universitaire (maîtrise, doctorat, post-doctorat) des sciences exactes et naturelles, les sciences de l'ingénieur et technologiques, les sciences médicales, les sciences agricoles et les sciences sociales. La couverture élargie tient compte de tous les domaines d'études, mais elle exclut les qualifications formelles de niveau technicien du domaine des sciences humaines et des autres disciplines; ces qualifications sont toutefois prises en compte par la couverture complète appelée RHST dans cette figure. Y sont inclus dans cette dernière couverture tous les domaines d'études ainsi que les qualifications formelles de niveau 5 et 6, c'est-à-dire les niveaux technicien et universitaire.

Il est donc admis que les ressources humaines hautement qualifiées ne sont pas limitées à certaines disciplines telles que les sciences pures et les sciences naturelles et appliquées. En effet, la définition de l'OCDE inclut tous les domaines d'études universitaires allant des sciences du génie jusqu'aux sciences agricoles. De toutes les définitions des travailleurs du savoir, laquelle est le plus couramment employée par les divers organismes nationaux et internationaux?

2.2 Terminologie utilisée par divers organismes statistiques

Dans la littérature, on observe que plusieurs organismes nationaux et internationaux emploient différentes définitions pour décrire les travailleurs hautement qualifiés.

Aux États-Unis, la National Science Foundation, organisme qui chapeaute la recherche universitaire effectuée sur le territoire, recommande la classification des programmes d'études qui regroupe les domaines liés à l'économie du savoir sous l'appellation *science & engineering*. Dans ce regroupement, cet organisme adopte une définition de la science adaptée à des objectifs précis qui ne relèvent d'aucune classification internationale. On y trouve donc⁷ :

- le génie;
- les sciences physiques;

7. NATIONAL SCIENCE FOUNDATION (2004). *Science and Engineering Degrees, 1966-2001. Detailed Statistical Tables*, [En ligne :] www.nsf.gov/statistics/nsf04311/pdfstart.htm, site consulté le 18 août 2005.

- les sciences naturelles;
- les mathématiques et l'informatique;
- la psychologie;
- les sciences sociales.

En Europe, l'Office statistique des communautés européennes, Eurostat, coordonne les activités statistiques des pays membres de l'Union. Ayant participé activement à l'élaboration du Manuel de Canberra, cet organisme fait face quotidiennement aux diverses interprétations de l'appellation « science et technologie ». Eurostat a donc adopté une couverture élargie des RHST qui respecte les préceptes de Canberra⁸.

Au Canada, Statistique Canada attribue un sens élargi aux disciplines de spécialisation en science et technologie car elles incluent les travailleurs techniques. Dans la classification de Statistique Canada, on trouve⁹ :

- les sciences sociales;
- les sciences agricoles et biologiques;
- le génie et les sciences appliquées;
- les technologies et métiers du génie et les sciences appliquées;
- la santé;
- les mathématiques et les sciences physiques.

Dans l'**administration publique québécoise**, on utilise une classification simplifiée mais englobante des travailleurs en science et technologie. Tenant pour acquis que tous les domaines d'études sont considérés comme faisant partie de la catégorie « science et technologie », tant les ministères et organismes gouvernementaux, comme le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et le Conseil de la science et de la technologie (CST), que les universités, par exemple le Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et la chaire CRSNG/Alcan pour les femmes en sciences et génie au Québec de l'Université Laval¹⁰, utilisent la même classification selon trois axes :

- sciences naturelles et génie (SNG);
- sciences sociales et humaines (SSH);
- sciences de la santé.

Dans certains cas, les domaines sont éclatés pour répondre à des besoins précis. Par exemple, le MDEIE, dans l'élaboration du Tableau de bord des systèmes régionaux

8. EUROSTAT (2005). « Science and Technology in Europe Statistical Pocketbook », [En ligne :] http://epp.eurostat.ec.eu.int/cache/ity_offpub/ks-ea-05-001/en/ks-ea-05-001-en.pdf, site consulté le 19 août 2005.

9. STATISTIQUE CANADA (2000). *Bulletin de l'analyse en innovation*, vol. 2, n° 2, mai (88-003-XIF).

10. Dans une publication conjointe, le Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CRIST), l'UQAM et la chaire CRSNG/Alcan pour les femmes en sciences et génie au Québec utilisent cette classification (sciences naturelles et génie, sciences sociales et humaines, santé).

d'innovation, utilise les catégories suivantes : sciences naturelles et génie, sciences sociales et humaines, sciences pures et appliquées, et autres. Enfin, le Conseil de la science et de la technologie utilise une classification qui illustre d'autres besoins car il retient les sciences de la santé, les sciences pures et les sciences appliquées.

Devant cet amalgame de définitions caractérisant les travailleurs du savoir, il s'avère d'une importance capitale de bien choisir une définition appropriée à notre sujet de recherche qui consiste à régionaliser les diplômés au niveau baccalauréat au Québec. Le prochain chapitre présente ce choix ainsi que la méthodologie retenue pour mesurer le taux de diplomation de ces bacheliers.

Présentation de la méthodologie retenue

3.1 Classification retenue

Compte tenu des éléments présentés au chapitre précédent, nous retiendrons la classification suivante utilisée par l'administration publique québécoise :

- ⇒ SNG (comprend les disciplines du génie, des sciences naturelles, de l'architecture, des mathématiques et de l'informatique)
- ⇒ SSH (comprend les disciplines des sciences humaines, du droit, des sciences de l'éducation, des affaires et des sciences sociales)
- ⇒ Santé

3.2 Sources de données et indicateur choisi

Les données sur l'obtention d'un premier baccalauréat universitaire sont recueillies dans les fichiers administratifs du MELS. Comme il n'existe aucune information sur la région d'origine des diplômés universitaires, une approche méthodologique a été conçue par ce ministère afin de solutionner ce problème.

Depuis 2000, le MELS dispose, pour les diplômés universitaires, d'un code permanent qui a été attribué à ces étudiants au niveau d'études secondaires. Comme ce code permanent demeure inchangé tout au long de leurs études, il devient donc possible d'établir une cohorte de diplômés universitaires (dans ce cas-ci, les bacheliers de 2001, de 2002 et de 2003¹¹). Par la suite, nous remontons dans le temps pour trouver la région de résidence, ainsi que l'année d'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'année de la dernière inscription au secondaire dans les quelques cas où nous n'avons aucune information sur le DES¹².

Cette approche permet, dans un premier temps, de tracer le portrait des diplômés universitaires dans l'ensemble du Québec selon le domaine d'études, l'âge, le sexe, le réseau de provenance au secondaire (réseau public ou privé) ainsi que la citoyenneté

11. La cohorte des bacheliers de l'année 2000 n'a pas été retenue, étant donné le faible niveau de fiabilité des codes permanents déclarés.

12. L'information sur la région de résidence d'un étudiant n'est pas disponible pour ce qui est de l'enseignement supérieur. Il faut donc établir cette région de résidence à partir de l'information observée au secondaire.

de l'étudiant à la première inscription universitaire. De plus, il est possible de présenter, pour une année donnée, une répartition régionale des diplômés universitaires ayant fréquenté l'école secondaire au Québec et d'analyser les données régionales selon les mêmes variables (sauf la citoyenneté).

Par ailleurs, afin d'obtenir une mesure de l'importance de la diplomation universitaire dans chacune des régions, il faut calculer un indicateur à cette fin. Celui-ci met en relation, par région d'origine, d'une part, les bacheliers d'une année donnée répartis selon l'âge et l'année de diplomation ou de dernière inscription au secondaire et, d'autre part, la population de cette région à ces âges et pour ces années¹³. La sommation des taux par âge et par année constitue un taux d'obtention d'un diplôme universitaire de premier cycle. Ainsi, pour une année donnée, parmi 100 personnes d'une région particulière ayant fait des études secondaires au Québec, une certaine proportion (le taux) obtient un baccalauréat.

3.3 Avantages de cette approche

Cette approche présente trois avantages. En effet, elle permet :

- de tracer, pour l'ensemble du Québec, un portrait des diplômés universitaires selon la région d'origine et le réseau de provenance¹⁴;
- d'étendre l'analyse de ce portrait des diplômés universitaires à chacune des régions en utilisant les mêmes variables que celles qui ont servi pour l'ensemble du Québec;
- de mesurer l'importance relative de la diplomation universitaire par rapport à l'ensemble de la population de chaque région.

3.4 Limites de cette approche

Toutefois, cette approche comporte aussi certaines limites :

- Elle ne permet pas d'imputer une région d'origine à tous les bacheliers pour une année donnée. En effet, les élèves qui n'ont pas obtenu un diplôme du secondaire au Québec ou qui n'ont jamais fréquenté l'école secondaire au Québec sont exclus des portraits et des indicateurs régionaux¹⁵.

13. Ce mode de calcul, qui met en relation l'événement scolaire (ici, l'obtention d'un baccalauréat) et la population, tous deux répartis par âge et par année, est utilisé pour la plupart des indicateurs du chapitre 5 de la publication annuelle du MELS, *Indicateurs de l'éducation*.

14. Jusque là, ce portrait national se limitait au domaine d'études (voir, dans les *Indicateurs de l'éducation, édition 2005*, la fiche 5.8.)

15. Le portrait des étudiants étrangers, comme celui d'environ 700 autres bacheliers « québécois » pour lesquels on ne peut déterminer la région d'origine, se limite aux variables recueillies à l'enseignement universitaire, notamment le domaine d'études et la citoyenneté. En conséquence, le taux d'obtention d'un baccalauréat calculé dans cette étude, dans l'ensemble du Québec, est moins élevé que celui qui est présenté dans les *Indicateurs de l'éducation*, fiche 5.7.

- Elle ne s'applique actuellement qu'à trois cohortes de bacheliers (2001, 2002 et 2003). Comme le code permanent n'existe pas pour les années antérieures à 2000, il est impossible de déterminer la région d'origine des étudiants en cause.

Une fois ces indicateurs calculés, il est intéressant de dresser un portrait provincial et régional des diplômés au niveau baccalauréat au Québec. Les prochains chapitres présentent en détail ces résultats.

Dans cette dernière publication, tous les bacheliers, y compris les étudiants étrangers, sont pris en compte.

Portrait de la diplomation au Québec

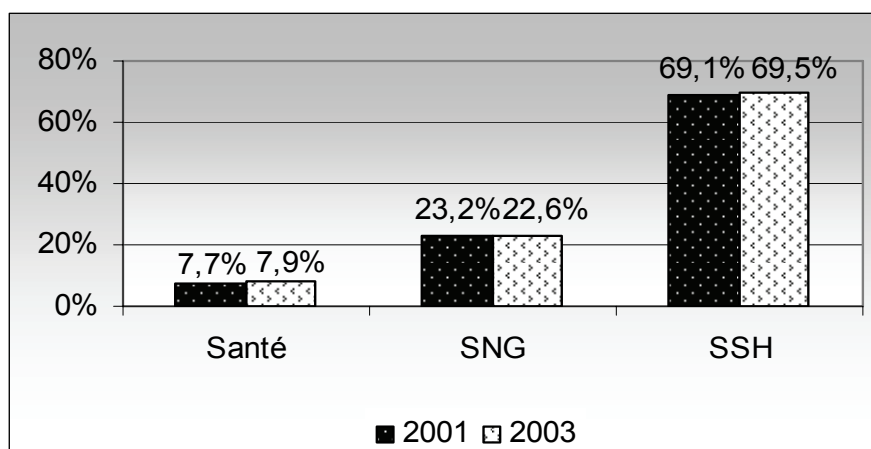
Dans le contexte actuel où l'on mise sur une économie fondée sur le savoir, et par conséquent sur le maintien, sinon l'augmentation, de travailleurs hautement qualifiés, comment sont répartis les bacheliers entre les différents domaines d'études retenus au chapitre précédent? Retrouve-t-on davantage de femmes ou d'hommes dans l'un ou l'autre de ces regroupements? Dans quel groupe d'âge ceux-ci sont-ils les plus nombreux? Viennent-ils surtout du réseau d'enseignement secondaire public ou privé?

Ce chapitre présente un portrait québécois des bacheliers liés aux trois domaines d'études à savoir les sciences de la santé, les sciences naturelles et du génie ainsi que les sciences sociales et humaines. Dans cette section, nous répartissons ces bacheliers selon différents aspects sociologiques à savoir le sexe, le groupe d'âge, le réseau de provenance ainsi que l'université de diplomation. Commençons par le portrait général des diplômés au Québec.

4.1 Portrait général

En 2003, les sciences sociales et humaines (SSH) constituaient le domaine d'études où la proportion de diplômés québécois, au baccalauréat, était la plus élevée, suivi des sciences naturelles et du génie (SNG) comme le montre la figure 4.1¹⁶. Les sciences de la santé ne représentaient qu'un faible pourcentage, soit seulement 7,9 %.

Figure 4.1 Proportion de diplômés au baccalauréat selon le domaine d'études, Québec, 2001 et 2003



16. Ces données comprennent les diplômés qui, à la première inscription universitaire, avaient la citoyenneté canadienne et résidaient au Québec ou dans une autre province, et ceux qui ont déclaré un autre statut de citoyenneté. Il s'agit de l'ensemble des individus qui ont obtenu un baccalauréat au Québec en 2001 et en 2003, à l'exception de ceux qui ont obtenu plus d'un baccalauréat la même année, de même que ceux dont on ne pouvait pas déterminer le domaine d'études (cumul de certificats dans différents domaines).

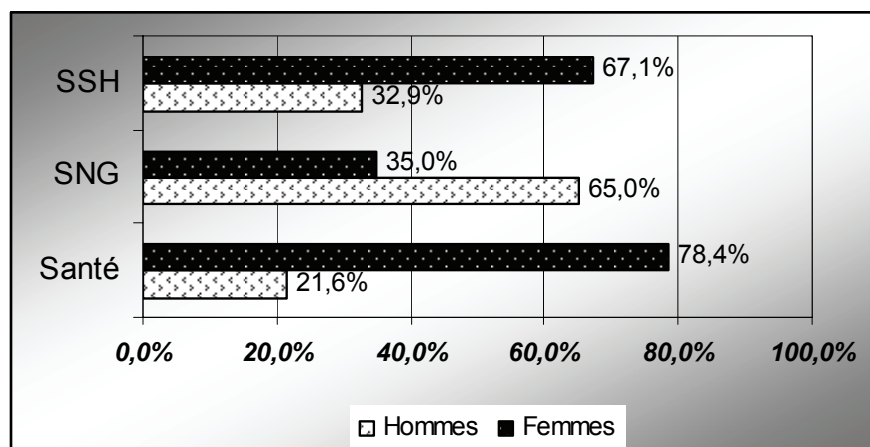
Ces proportions de bacheliers en sciences sociales et humaines ainsi qu'en sciences de la santé ont augmenté de 0,4 et de 0,2 point de pourcentage en 2003 comparativement à 2001, en raison d'une croissance importante du nombre de ces diplômés au cours de cette période (8,1 % et 10,3 %). En sciences naturelles et du génie, la situation est bien différente, car la part des titulaires d'un baccalauréat a diminué de 0,6 point de pourcentage en 2003 par rapport à 2001, à cause d'une croissance plus faible du nombre de diplômés dans ce domaine d'études. Ainsi, ces diplômés sont passés de 6 260 en 2001 à 6 540 en 2003, soit une croissance de seulement 4,5 %.

4.2 Selon le sexe

Au Québec, la majorité des bacheliers sont de sexe féminin. En 2003, les femmes représentaient 60,7 % de tous les titulaires d'un baccalauréat dans l'un ou l'autre de ces domaines d'études, tandis que les hommes ne comptaient que pour un peu plus du tiers (39,3 %).

C'est en sciences de la santé que la proportion de femmes diplômées est la plus élevée en 2003, comparativement à celle des hommes, suivie des sciences sociales et humaines, comme on peut le voir à la figure 4.2. À l'opposé, en sciences naturelles et du génie, les hommes sont nettement majoritaires en matière d'obtention d'un baccalauréat, soit une proportion de 65,0 % des diplômés dans ce domaine d'études.

Figure 4.2 Répartition des diplômés au baccalauréat selon le sexe, Québec, 2003



Parmi toutes les bachelières de 2003, la majorité se trouve en sciences sociales et humaines (76,8 %), suivie des sciences naturelles et du génie (13,0 %) et des sciences de la santé (10,2 %). Ce constat est également vérifiable chez les hommes, bien que dans des proportions différentes : 58,3 % en sciences sociales et humaines, 37,4 % en sciences naturelles et du génie et 4,3 % en sciences de la santé.

Le taux des diplômes décernés aux femmes s'est accru presque deux fois plus rapidement (9,2 %) que chez les hommes (4,8 %) entre 2001 et 2003. Les variations les plus significatives de ces proportions s'observent en sciences sociales et humaines (9,7 %) où le nombre de bachelières dans ces disciplines est passé de 12 314 en 2001 à 13 504 en 2003.

Tableau 4.1 Nombre et répartition des diplômés au baccalauréat selon le sexe et selon le domaine d'études, Québec, 2001 et 2003

	Nombre de bachelier(ères)		Répartition (%)	
	2001	2003	2001	2003
Bachelières	16 116	17 591	59,8	60,7
-Sciences de la santé	1 647	1 797	79,3	78,4
-Sciences naturelle et du génie	2 155	2 290	34,4	35
-Sciences sociales et humaines	12 314	13 504	66,1	67,1
Bacheliers	10 846	11 368	40,2	39,3
-Sciences de la santé	431	495	20,7	21,6
-Sciences naturelle et du génie	4 105	4 250	65,6	64,9
-Sciences sociales et humaines	6 310	6 623	33,9	32,9

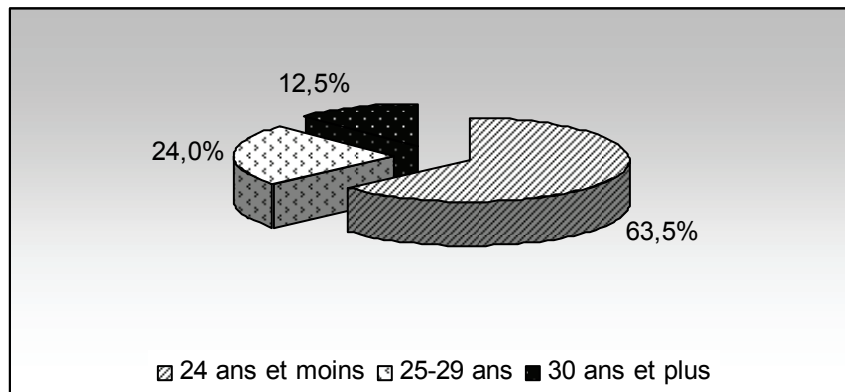
Source : MELS, Banque des cheminements scolaires (BCS).
 Compilation : ISQ, Direction des statistiques économiques et sociales.

4.3 Selon l'âge

Au Québec, l'âge moyen de tous les diplômés au baccalauréat est demeuré relativement stable depuis 2001, soit 25,6 ans en 2003. Bien que celui-ci soit plus élevé en sciences de la santé (25,9 ans) et en sciences sociales et humaines (25,8 ans), l'âge moyen des diplômés en sciences naturelles et du génie est toutefois inférieur (24,8 ans) à celui de l'ensemble des bacheliers (25,6 ans) en 2003.

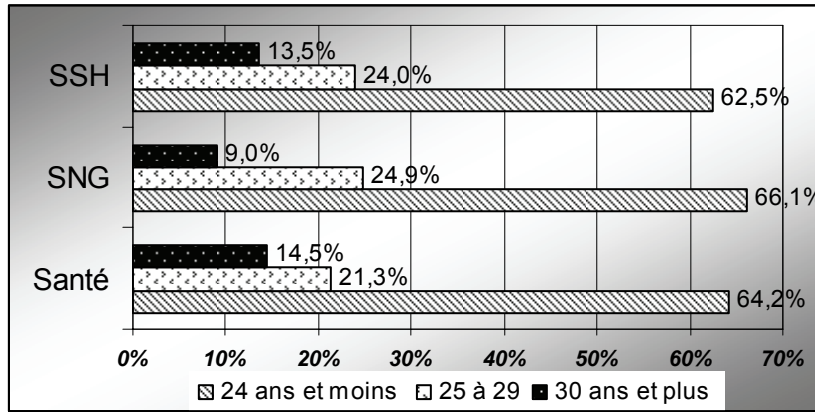
Les bacheliers québécois de 24 ans et moins sont ceux qui ont obtenu le plus de diplômes, suivis des 25-29 ans et des 30 ans et plus en 2003, comme l'illustre la figure 4.3.

Figure 4.3 Répartition des diplômés au baccalauréat selon le groupe d'âge, Québec, 2003



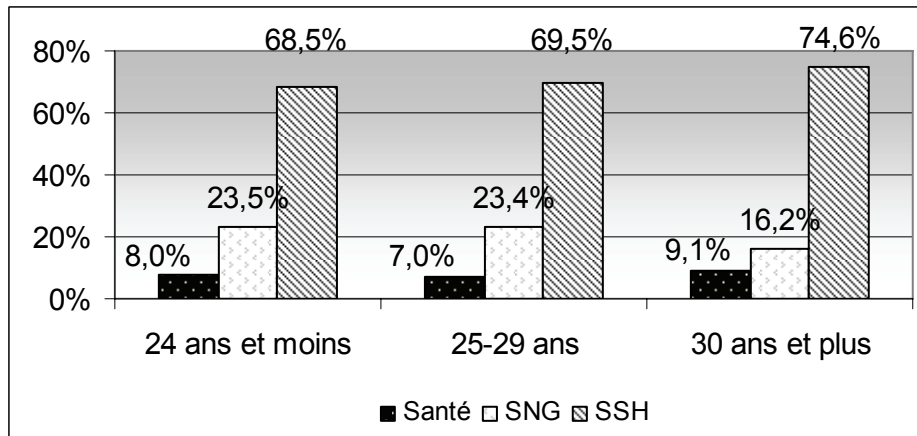
Comme le démontre la figure suivante, c'est en sciences naturelles et du génie que la proportion de diplômés de 24 ans et moins est la plus élevée, comparativement à celles des autres groupes d'âge, suivie des sciences de la santé. À l'opposé, on observe que la part des bacheliers ayant 30 ans et plus en sciences naturelles et du génie est nettement plus faible que celles des autres domaines d'études.

Figure 4.4 Répartition des titulaires d'un baccalauréat selon le domaine d'études par groupe d'âge, Québec, 2003



Parmi tous les bacheliers de 24 ans et moins en 2003, la majorité (68,5 %) a obtenu un diplôme en sciences sociales et humaines (figure 4.5). Ce pourcentage est plus élevé chez les 25-29 ans (69,5 %) et les 30 ans et plus (74,6 %). Peu de baccalauréats sont décernés en sciences de la santé dans chacun des groupes d'âge (entre 7 % et 9 %).

Figure 4.5 Répartition des titulaires d'un baccalauréat selon le groupe d'âge et par domaine d'études, Québec, 2003



Entre 2001 et 2003, la proportion de bacheliers de tous les groupes d'âge a subi des changements. Ainsi, celle des diplômés de 25 à 29 ans s'est accrue de 1,6 point de pourcentage en 2003 par rapport à 2001, en raison d'une forte augmentation du nombre de diplômes décernés à ce groupe d'âge (15,1 %) au cours de cette période. C'est en sciences sociales et humaines que cette proportion a connu la plus forte hausse (2,3 points de pourcentage), comme le montre le tableau 4.2.

À l'opposé, la part des bacheliers ayant 24 ans et moins et celle des 30 ans et plus ont enregistré une diminution de 0,6 et de 1,0 point de pourcentage respectivement. La faible croissance du nombre de bacheliers de 24 ans et moins – deux fois moindre

(6,3 %) que celle qu'on observe chez les 25-29 ans (15,1 %) – ainsi que la diminution de ceux de 30 ans et plus (- 0,2 %) entre 2001 et 2003 expliquent cette baisse. C'est en sciences sociales et humaines que ces proportions ont reculé le plus dans ces deux groupes d'âge.

Tableau 4.2 Répartition des diplômés au baccalauréat selon le groupe d'âge et le domaine d'études, Québec, 2001 et 2003

	Nombre de bachelier(ères)		Répartition (%)	
	2001	2003	2001	2003
Bacheliers de 24 ans et moins	17 292	18 385	64,1	63,5
- Science de la santé	1 346	1 471	64,8	64,2
- Science naturelle et du génie	4 107	4 325	65,6	66,1
- Science sociale et humaine	11 839	12 589	63,6	62,5
Bacheliers entre 25 et 29 ans	6 033	6 943	22,4	24,0
- Science de la santé	448	489	21,6	21,3
- Science naturelle et du génie	1 549	1 626	24,7	24,9
- Science sociale et humaine	4 036	4 828	21,7	24,0
Bacheliers de 30 ans et plus	3 637	3 631	13,5	12,5
- Science de la santé	284	332	13,6	14,5
- Science naturelle et du génie	604	589	9,7	9,0
- Science sociale et humaine	2 749	2 710	14,7	13,5

Source : MELS, Banque des cheminements scolaires (BCS).
Compilation : ISQ, Direction des statistiques économiques et sociales.

4.4 Selon le réseau de provenance

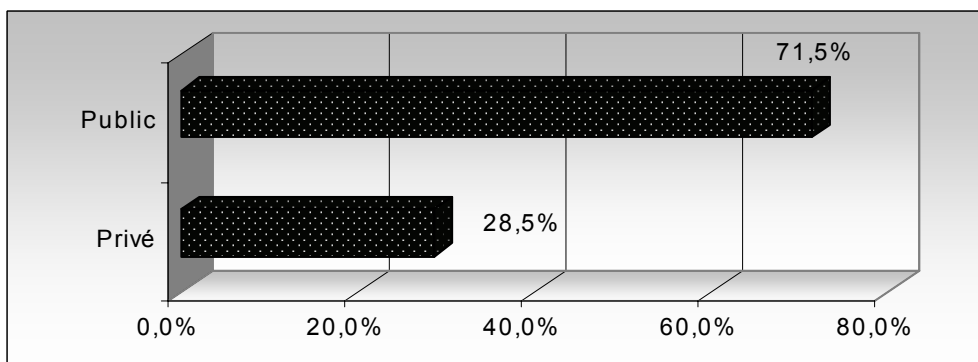
Outre les diplômés pour lesquels on ne dispose pas d'information quant au réseau de provenance au secondaire¹⁷, la majorité des bacheliers sont issus du réseau public d'enseignement secondaire en 2003, comme on peut le voir à la figure 4.6.

Cette figure montre en effet que 71,5 % des bacheliers de 2003 sont issus du réseau public, comparativement à 28,5 % quant au réseau privé. Il faut toutefois préciser que, généralement, chaque année la proportion des diplômés du secondaire qui sortent des établissements privés représente environ 20 % des diplômés d'une année¹⁸. Par conséquent, on peut affirmer qu'il y a surreprésentation des élèves issus du réseau privé parmi les bacheliers de 2003 (environ 20,0 % des diplômés du secondaire comparativement à 28,5 % des bacheliers universitaires).

17. Ceux pour lesquels on ne dispose pas de cette information étaient, à la première inscription au baccalauréat, soit des citoyens canadiens venant d'une autre province, soit des étudiants étrangers. Nous retenons ceux qui ont fréquenté l'un des réseaux d'éducation secondaire (public ou privé).

18. En 2002-2003, parmi les 58 085 diplômés du secondaire (secteur des jeunes), 11 616 sont des diplômés du réseau privé, ce qui représente 20 % de l'ensemble des diplômés. À ce sujet, voir *Statistiques de l'éducation*, tableau 3.2.2.

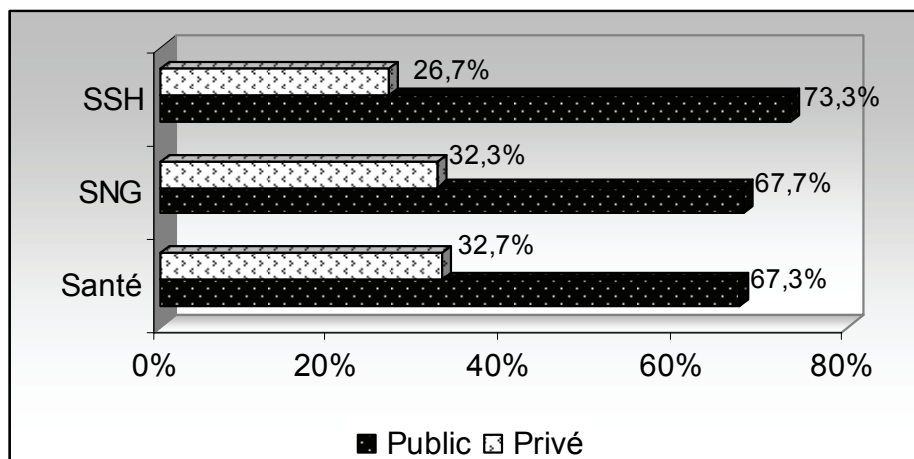
Figure 4.6 Répartition des bacheliers selon le réseau d'enseignement secondaire, Québec, 2003



En 2003, parmi tous les bacheliers ayant fait leurs études secondaires dans le réseau d'enseignement public, 70,6 % ont obtenu leur baccalauréat en sciences sociales et humaines, près de un cinquième (21,5 %) en sciences naturelles et du génie et seulement 7,9 % en sciences de la santé. Ces pourcentages sont différents lorsqu'on analyse les diplômés au baccalauréat ayant fait leurs études dans le réseau privé : 64,6 % en sciences sociales et humaines, 25,8 % en sciences naturelles et du génie et 9,6% en sciences de santé.

La figure 4.7 montre que la proportion de titulaires d'un baccalauréat ayant fait leurs études secondaires dans le réseau d'enseignement public est plus élevée en sciences sociales et humaines qu'en sciences de la santé et qu'en sciences naturelles et du génie. À l'opposé, la part des bacheliers ayant étudié au privé au secondaire est plus faible en sciences sociales et humaines que dans les autres domaines d'études.

Figure 4.7 Répartition des bacheliers selon le réseau d'enseignement secondaire et le domaine d'études, Québec, 2003

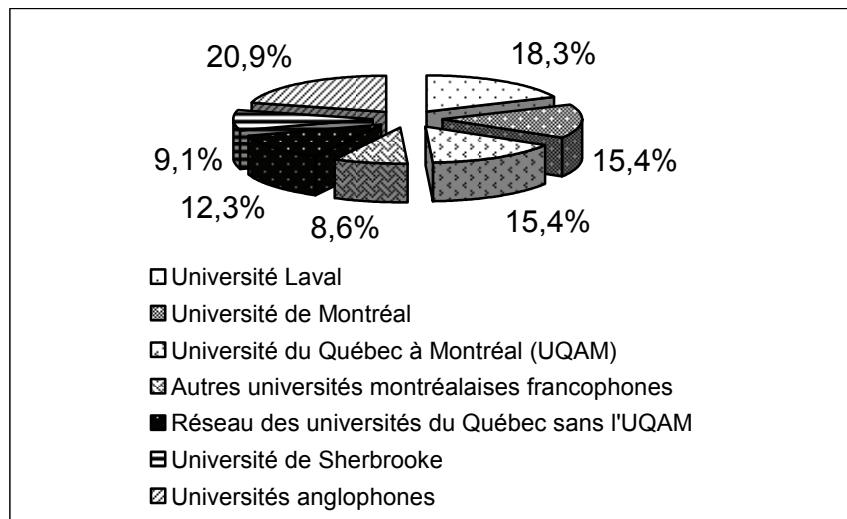


4.5 Selon l'université de diplomation

Chez les bacheliers ayant fait des études secondaires au Québec, un peu plus du tiers (39,4 %) a étudié dans une université francophone montréalaise en 2003. Plus précisément, il s'agit de l'UQAM (15,4 % des diplômés), de l'Université de Montréal (15,4 %) et des autres universités montréalaises francophones – École des hautes études commerciales, École polytechnique et École de technologie supérieure – (8,6 %). Les universités anglophones (McGill, Bishop's et Concordia) ont décerné 20,9 % des diplômes de baccalauréat dans l'un ou l'autre des domaines d'études, comme le montre la figure 4.8.

Dans les autres universités, 18,3 % des bacheliers ont obtenu leur diplôme à l'Université Laval, 12,3 % dans une université du réseau des universités du Québec (Trois-Rivières, Chicoutimi, Hull, Abitibi-Témiscamingue et Rimouski) et 9,1 % à l'Université de Sherbrooke.

Figure 4.8 Répartition des bacheliers selon l'université de diplomation, Québec, 2003



Entre 2001 et 2003, on observe certains changements dans la répartition du nombre de bacheliers dans les six principales universités du Québec. Ainsi, on constate une augmentation de 0,5 et de 0,7 point de pourcentage de la proportion de ces diplômés dans les universités montréalaises au cours de cette période, et une diminution de 0,5 point dans les universités Laval et de Sherbrooke.

Ces écarts s'expliquent du fait que l'UQAM et les universités Concordia et de Montréal ont connu une croissance importante du nombre de diplômés au baccalauréat entre 2001 et 2003, soit 10,5 %, 12,0 % et 9,9 %, tandis que cette progression n'a atteint que 2,5 % à l'Université Laval. Pour ce qui est de l'Université de Sherbrooke, le nombre de bacheliers a diminué de 2,7 % au cours de cette période.

Ce portrait permet de mettre les bacheliers en relation avec les trois principaux domaines d'études : les sciences sociales et humaines, les sciences de la santé et les sciences naturelles et du génie. Mais qu'en est-il des diplômés de chacune des régions du Québec? Est-ce que les constats observés dans l'ensemble du Québec sont les mêmes que celles observées dans les régions? Le prochain chapitre présente une analyse détaillée des bacheliers sur le plan régional.

Portrait régional de la diplomation au Québec

Ce chapitre analyse le portrait régional de la diplomation. Tout comme au chapitre précédent, plusieurs volets socioéconomiques sont traités, à savoir la répartition des bacheliers selon leur région administrative d'origine, le sexe, l'âge, le réseau d'enseignement secondaire et l'université de diplomation. De plus, le taux d'obtention régional est étudié par la suite.

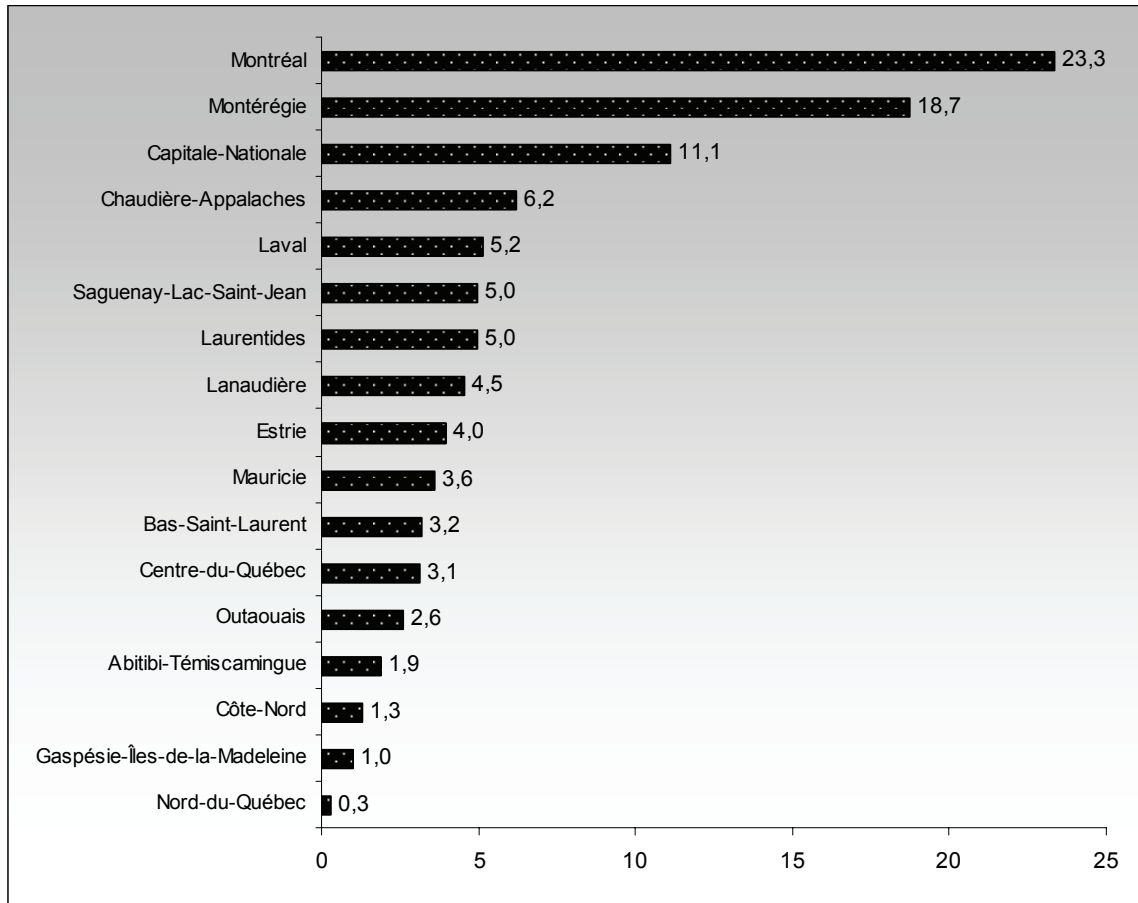
5.1 Portrait général

En 2003, la majorité des diplômés au baccalauréat¹⁹ (53,2 %) étaient originaires de trois grandes régions du Québec, soit Montréal, la Montérégie et la Capitale-Nationale. En ajoutant les régions adjacentes à celles-ci (Laval, les Laurentides, Lanaudière et la Chaudière-Appalaches), les bacheliers constituaient près des trois quarts (74,0 %) de l'ensemble. Les 10 autres régions du Québec ne comptaient que 26,0 % de ces diplômés, comme le montre la figure 5.1.

Notons que le cas des diplômés originaires de l'Outaouais est particulier. En effet, leur proximité avec la frontière ontarienne laisse croire qu'ils poursuivent leurs études du côté de l'Ontario. Ce qui explique le faible pourcentage de ces diplômés en Outaouais (2,5 %).

19. Aux fins de cette analyse, nous avons retenu les 23 400 diplômés qui, à la première inscription au baccalauréat, étaient citoyens canadiens et demeuraient au Québec. De ce nombre, 21 497 ont été répartis en fonction du lieu de résidence au moment de l'obtention du diplôme d'études secondaires ou de la dernière inscription au secondaire. Les 1 166 autres ont été classés selon la région de fréquentation, soit la région où se situe l'école fréquentée lors de l'obtention du diplôme d'études secondaires ou de la dernière inscription au secondaire. Les 737 au sujet desquels nous n'avons aucune information en 2003 quant à la région administrative d'origine au secondaire, ont été exclus de l'analyse (781 en 2002, 896 en 2001).

Figure 5.1 Répartition des bacheliers selon la région administrative d'origine, Québec, 2003



Parmi tous les diplômés, ceux originaires du Nord-du-Québec, du Centre-du-Québec ainsi que de la Côte-Nord ont connu les augmentations les plus importantes entre 2001 et 2003, comme le montre le tableau 5.1²⁰.

Lanaudière, Laval, l'Abitibi-Témiscamingue et les Laurentides ont également enregistré une croissance non négligeable. Par contre, le nombre de diplômés en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et en Mauricie a diminué au cours de cette période.

²⁰ Il faut toutefois mentionner que, malgré l'importante hausse constatée dans le Nord-du-Québec, il s'agit d'une augmentation d'à peine 18 diplômés entre 2001 et 2003. Il faut donc être prudent dans l'interprétation des résultats pour cette région étant donné les petits nombres.

Tableau 5.1 Nombre et taux de croissance des diplômés au baccalauréat selon la région administrative d'origine, Québec, 2001 et 2003

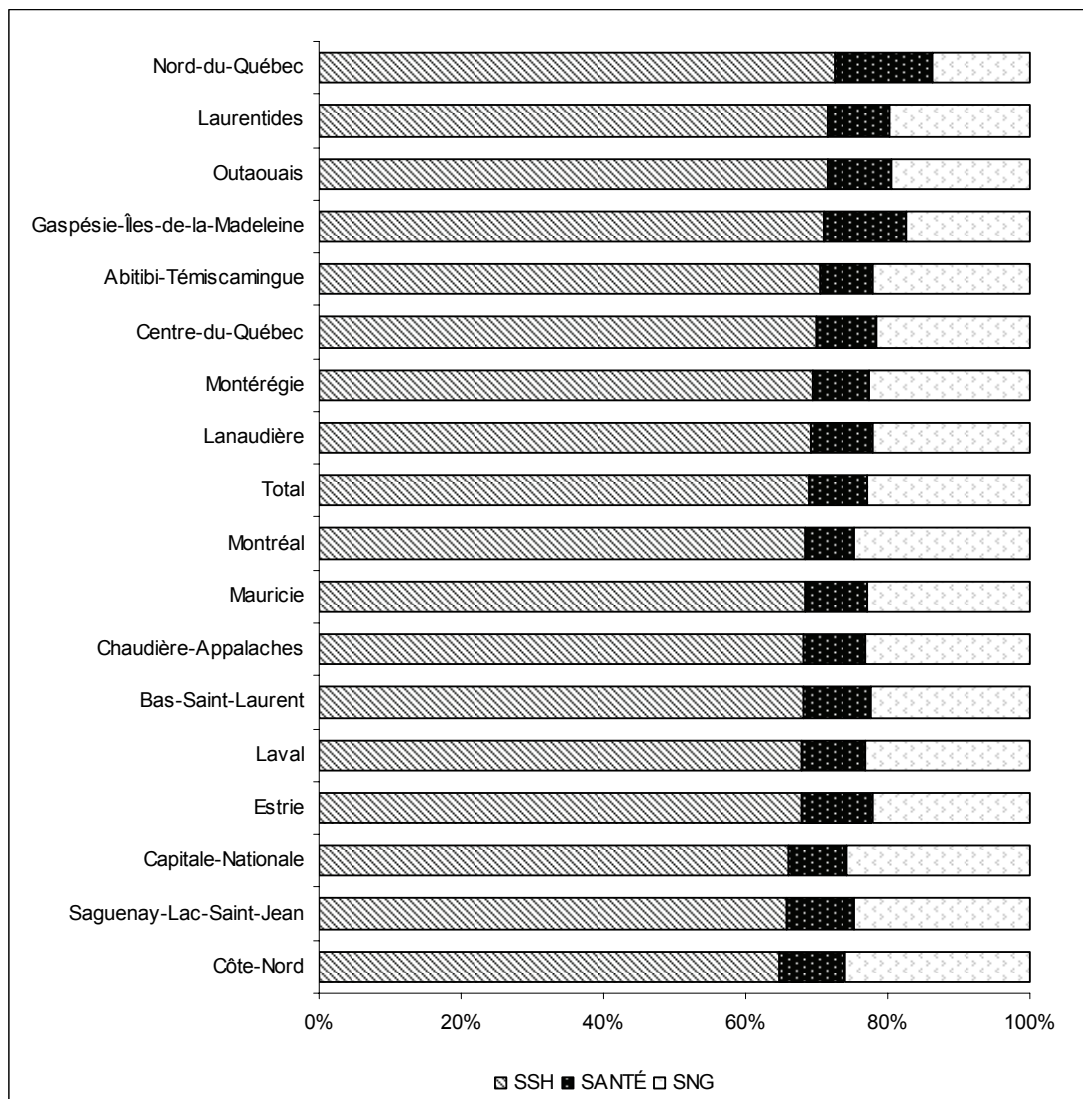
Région d'origine	Nombre de bacheliers		Taux de croissance (%)
	2001	2003	
Nord-du-Québec	48	66	37,5
Centre-du-Québec	546	709	29,9
Côte-Nord	239	300	25,5
Lanaudière	886	1 025	15,7
Laval	1 032	1 168	13,2
Abitibi-Témiscamingue	382	432	13,1
Laurentides	996	1 125	13,0
Chaudière-Appalaches	1 260	1 407	11,7
Estrie	807	901	11,6
Outaouais	547	588	7,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 050	1 126	7,2
Capitale-Nationale	2 359	2 512	6,5
Montérégie	4 048	4 246	4,9
Bas-Saint-Laurent	706	729	3,3
Montréal	5 184	5 288	2,0
Mauricie	841	812	-3,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	247	229	-7,3
Ensemble des régions	21 178	22 663	7,0

Source : MELS, Banque des cheminements scolaires (BCS).
 Compilation : ISQ, Direction des statistiques économiques et sociales.

Les sciences de la santé constituent le domaine d'études pour lequel la proportion de bacheliers est la plus faible. Montréal, l'Abitibi-Témiscamingue et la Montérégie sont les régions qui ont connu les proportions les moins importantes, soit un pourcentage inférieur à 8 % en 2003. Cependant, parmi les bacheliers qui proviennent des régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Estrie, de l'Outaouais, de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la proportion qui ont obtenu un diplôme en sciences de la santé est supérieure à 9 %.

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, la majorité des diplômés issus des régions québécoises ont obtenu leur diplôme en sciences sociales et humaines en 2003 (68,5 %). C'est particulièrement dans les régions du Nord-du-Québec, des Laurentides, de l'Outaouais et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine que les proportions de ces bacheliers ont été les plus importantes quant à ce domaine d'études (entre 71,2 % et 72,7 %). Toutefois, la Côte-Nord, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Capitale-Nationale comptent parmi les régions où ces proportions sont les plus faibles, soit moins de 66 %.

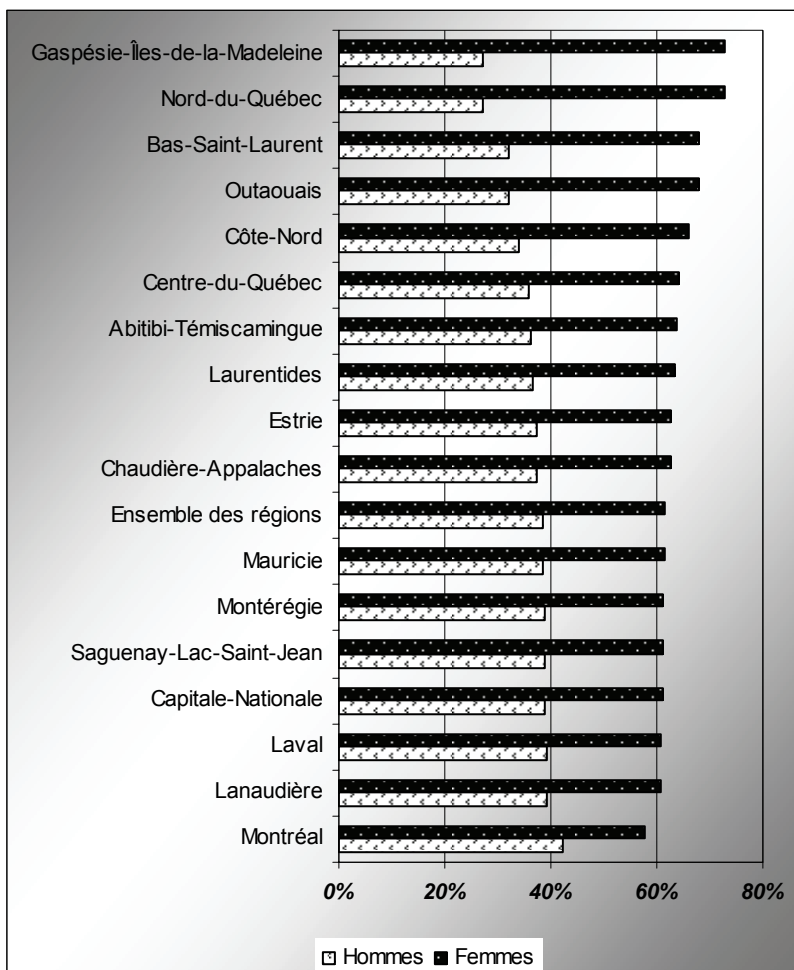
Figure 5.2 Répartition des bacheliers selon le domaine d'études et la région administrative d'origine, Québec, 2003



5.2 Selon le sexe

Au Québec, bien qu'une minorité de bacheliers soit de sexe masculin (38,6 %), on observe que ce sont dans les régions dites centrales (Montréal, Laval, Lanaudière et la Capitale-Nationale) que les proportions des diplômés masculins sont les plus élevées par rapport à celles des autres régions en 2003. À l'opposé, les régions éloignées, telles que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Nord-du-Québec, le Bas-Saint-Laurent et l'Outaouais, enregistrent les proportions les plus faibles, comme le montre la figure 5.3.

Figure 5.3 Proportion des diplômes de premier cycle selon le sexe et la région administrative d'origine, Québec, 2003



Le tableau 5.2 montre que la proportion des hommes diplômés au baccalauréat en 2003 a diminué par rapport à ce qu'on observait en 2001 dans presque toutes les régions, à l'exception de l'Abitibi-Témiscamingue, de Lanaudière, de Montréal et de la Mauricie. Cela s'explique soit parce que le nombre de diplômés de sexe masculin a diminué depuis 2001, soit qu'il a augmenté, mais à un rythme moins élevé que chez les femmes.

Tableau 5.2 Nombre de diplômés de sexe masculin au baccalauréat selon la région administrative d'origine, Québec, 2001 et 2003

	Proportion de diplômés masculins		Taux de croissance ¹ 2003/2001	
	2001	2003	Hommes	Femmes
Bas-Saint-Laurent	38,5	32,0	-14,3	14,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	41,2	38,7	0,7	11,8
Capitale-Nationale	41,8	39,0	-0,6	11,6
Mauricie	37,8	38,7	-1,3	-4,8
Estrie	39,2	37,4	6,6	14,9
Montréal	41,2	42,2	4,4	0,4
Outaouais	36,7	32,0	-6,5	15,6
Abitibi-Témiscamingue	34,8	36,1	17,3	10,8
Côte-Nord	37,2	34,0	14,6	32,0
Nord-du-Québec	35,4	27,3	5,9	54,8
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	37,2	27,1	-32,6	7,7
Chaudière-Appalaches	37,5	37,5	11,6	11,7
Laval	39,3	39,2	12,8	13,4
Lanaudière	38,3	39,2	18,6	13,9
Laurentides	37,4	36,6	10,5	14,4
Montérégie	40,6	38,7	0,0	8,2
Centre-du-Québec	38,1	35,7	21,6	34,9
Ensemble des régions	39,5	38,2	3,0	8,0

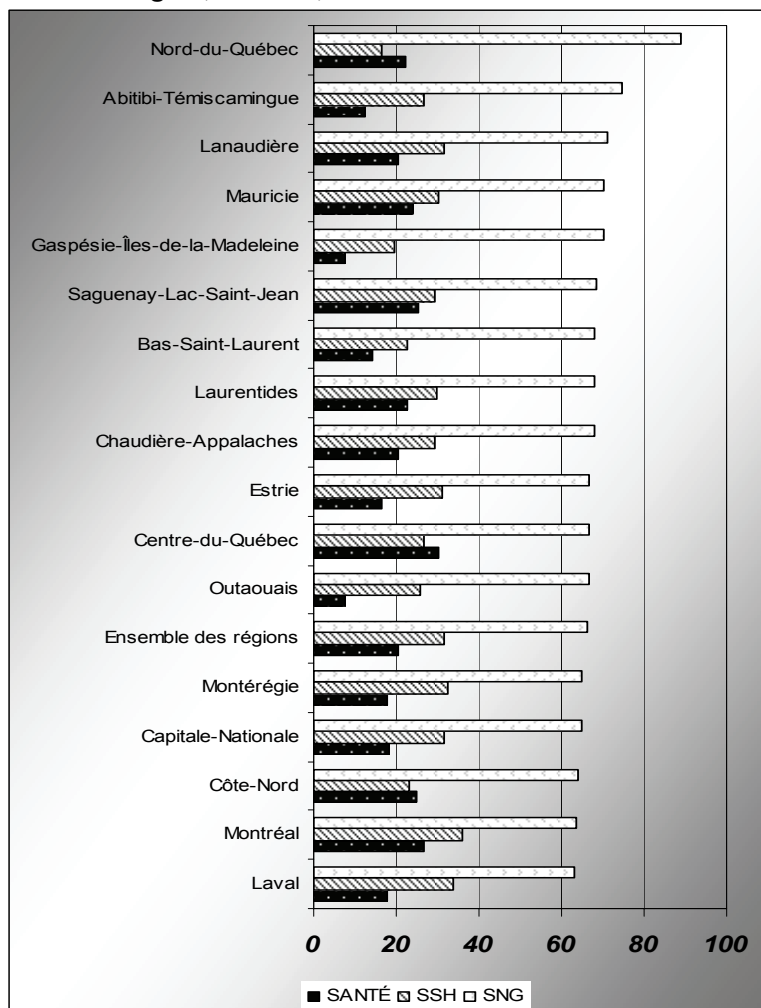
1. Ces taux de croissance ont été calculées à partir du nombre de diplômés et non à partir des proportions.

Source : MELIS, Banque des cheminements scolaires (BCS).
Compilation : ISQ, Direction des statistiques économiques et sociales.

Comme les hommes sont nettement majoritaires en sciences naturelles et du génie en 2003, la figure 5.4 montre que ce sont dans les régions du Nord-du-Québec (88,9 %), en Abitibi-Témiscamingue (74,7 %), dans Lanaudière (70,9 %), en Mauricie (70,3 %) et en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (70,0 %) que cette proportion est la plus élevée quant à ce domaine d'études. En contrepartie, Laval, Montréal, la Côte-Nord et la Capitale-Nationale ont enregistré les proportions les plus faibles (entre 63,0 % et 65,0 %).

À l'opposé, c'est en sciences de la santé que le nombre de diplômés de sexe masculin est largement minoritaire, plus particulièrement dans les régions de l'Outaouais et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine où la proportion de ces diplômés n'est que de 7,5 % et de 7,7 % respectivement.

Figure 5.4 Proportion des bacheliers de sexe masculin selon le domaine d'études et la région administrative d'origine, Québec, 2003

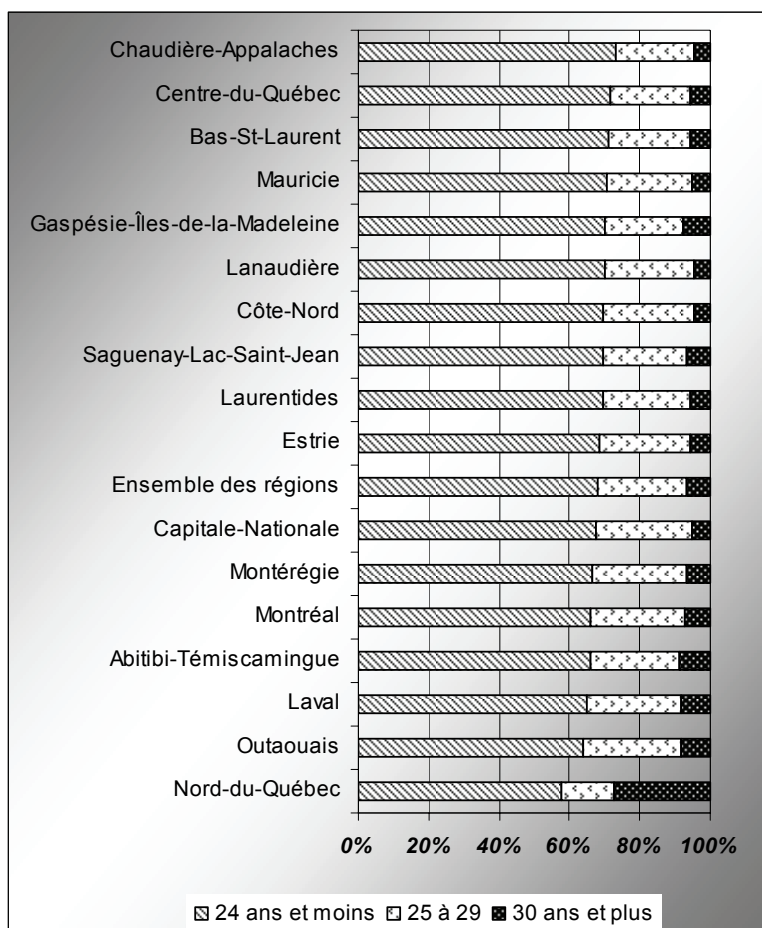


5.3 Selon l'âge

Au Québec, les bacheliers québécois de 24 ans et moins constituent le groupe d'âge titulaire du plus grand nombre de diplômes en 2003. Chaudière-Appalaches, le Centre-du-Québec, le Bas-Saint-Laurent et la Mauricie sont les régions où les proportions de ces diplômés sont les plus importantes, soit plus de 70 %, tandis que le Nord-du-Québec, l'Outaouais et Laval ont des proportions plus faibles, soit moins de 65 %.

Parmi tous les diplômés de premier cycle, ceux de 30 ans et plus sont nettement minoritaires, en particulier dans Lanaudière, Chaudière-Appalaches, la Côte-Nord et la Mauricie où leur nombre n'atteint même pas 5 % de l'ensemble des diplômés, comme on peut le voir à la figure 5.5.

Figure 5.5 Répartition des diplômés au baccalauréat selon le groupe d'âge et la région administrative d'origine, Québec, 2003



Depuis 2001, on observe que la proportion des bacheliers de 24 ans et moins a diminué dans presque toutes les régions du Québec, à l'exception des Laurentides, où une légère augmentation a été enregistrée (0,2 point de pourcentage). Par ailleurs, le Nord-du-Québec (- 9,1 points), la Montérégie (- 4,4 points), Laval (- 3,4 points) et Chaudière-Appalaches (- 3,1 points) sont les régions où cette proportion a le plus diminué. Cette baisse s'explique soit par une diminution du nombre de diplômés, soit par une augmentation des bacheliers moins rapide que celle qu'on observe chez le groupe des 25 à 29 ans.

En effet, cette proportion s'est accrue de 1,6 point de pourcentage pour l'ensemble des bacheliers ayant de 25 à 29 ans entre 2001 et 2003. Les augmentations les plus importantes ont été enregistrées dans la Côte-Nord (4,4 points), en Mauricie (3,5 points), dans le Bas-Saint-Laurent (3,2 points) et en Montérégie (3,0 points), grâce à une croissance importante du nombre de diplômés.

Par ailleurs, la part des diplômés ayant 30 ans et plus est restée relativement stable depuis 2001 (- 0,2 point de pourcentage), comparativement aux autres groupes d'âge..

Tableau 5.3 Répartition des diplômés au baccalauréat selon le groupe d'âge et la région administrative d'origine, Québec, 2001 et 2003

	Proportion des diplômés 2001			Proportion des diplômés 2003		
	24 ans et moins	25-29 ans	30 ans et plus	24 ans et moins	25-29 ans	30 ans et plus
Bas-Saint-Laurent	74,0	19,8	6,2	71,1	23,0	5,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	71,3	22,8	5,9	69,5	23,5	6,9
Capitale-Nationale	69,1	26,6	4,4	67,8	26,9	5,4
Mauricie	72,9	21,0	6,1	70,6	24,5	4,9
Estrie	70,1	25,0	4,8	68,6	25,6	5,8
Montréal	66,8	25,5	7,7	66,0	26,6	7,4
Outaouais	64,9	29,4	5,7	63,8	27,9	8,3
Abitibi-Témiscamingue	68,1	25,9	6,0	66,0	25,2	8,8
Côte-Nord	70,7	21,3	7,9	69,7	25,7	4,7
Nord-du-Québec	66,7	25,0	8,3	57,6	15,2	27,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	71,3	23,5	5,3	69,9	22,3	7,9
Chaudière-Appalaches	76,5	19,8	3,7	73,4	22,0	4,6
Laval	68,2	25,2	6,6	64,8	27,1	8,1
Lanaudière	72,1	23,1	4,7	69,9	25,7	4,5
Laurentides	69,2	24,6	6,2	69,4	25,0	5,6
Montérégie	71,1	23,7	5,1	66,7	26,7	6,5
Centre-du-Québec	73,6	21,4	4,9	71,8	22,7	5,5
Ensemble du Québec	69,9	24,2	5,9	67,9	25,7	6,5

Source : MELS, Banque des cheminements scolaires (BCS).
Compilation : ISQ, Direction des statistiques économiques et sociales.

La majorité des diplômés de 24 ans et moins ont terminé leurs études en sciences sociales et humaines en 2003. Ce sont parmi les bacheliers provenant des régions de l'Outaouais (74,1 %), des Laurentides (71,6 %), de l'Estrie (70,7 %) et du Centre-du-Québec (70,1 %) que leur part est la plus élevée. Toutefois, ce sont les bacheliers originaires de la Côte-Nord (63,2 %) et la Capitale-Nationale (63,6 %) qui enregistrent les proportions les plus faibles (voir figure 5,7, p.42).

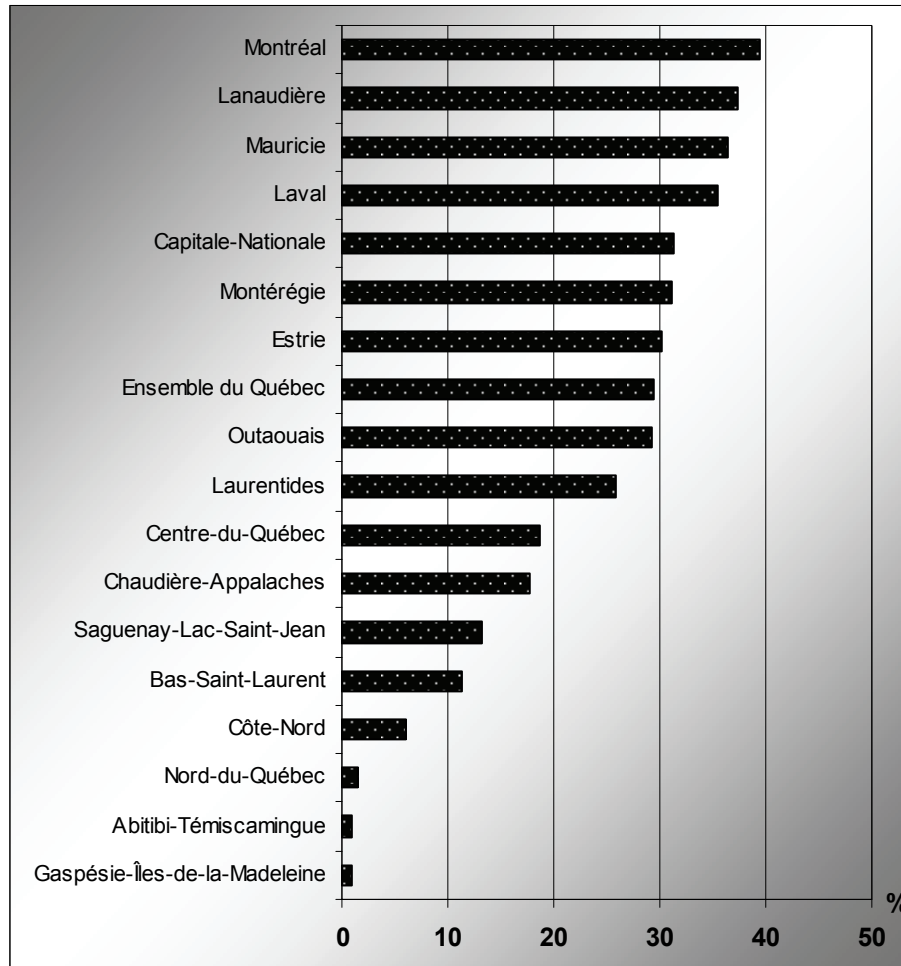
Par ailleurs, les diplômés de 24 ans et moins ont obtenu très peu de diplômes en sciences de la santé. L'Outaouais (6,7 %) et la région de Montréal (7,3 %) affichent la proportion la moins importante de bacheliers de 24 ans et moins ayant obtenu leur diplôme dans ce domaine d'études.

Le pourcentage de diplômés de 30 ans et plus en sciences naturelles et du génie est nettement plus faible que dans les autres disciplines en 2003. Le Nord-du-Québec ne compte aucun bacheliers dans ce groupe d'âge, le Centre-du-Québec (5,1 %) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (5,5%) n'en ont que très peu.

5.4 Selon le réseau de provenance

Au Québec, bien qu'une minorité de bacheliers soit issue du réseau d'enseignement secondaire privé en 2003, Montréal et ses régions avoisinantes (Lanaudière, Laval et la Montérégie) ainsi que la Capitale-Nationale affichent les parts les plus importantes de ces diplômés. Ceux qui viennent des régions éloignées ont pour la plupart terminé leurs études secondaires dans le réseau d'enseignement public, comme l'indiquent les faibles pourcentages observés à la figure 5.6²¹.

Figure 5.6 Proportion des diplômés au baccalauréat selon le réseau d'enseignement privé et la région administrative d'origine, Québec, 2003 (%)



Entre 2001 et 2003, la proportion des diplômés ayant fait leurs études secondaires dans le réseau d'enseignement public a augmenté dans la plupart des régions, à l'exception du Bas-Saint-Laurent et de l'Outaouais. Ces hausses s'expliquent par une croissance plus rapide du nombre de diplômés issus du réseau public que ceux du réseau privé.

21. Dans plusieurs régions éloignées du Québec, il n'y a que peu ou pas d'établissement privé au secondaire. C'est le cas notamment de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Le réseau privé, plutôt pauvre dans ces régions, explique largement la faible proportion des bacheliers issus de ce réseau.

Toutefois, dans ces deux régions, ces proportions ont diminué de 1,9 et de 1,8 point de pourcentage en raison du rythme de croissance plus lent du nombre de diplômés ayant étudié dans le réseau public (1,1 % et 4,8 %) comparativement à ceux du privé (23,9 % et 14,7 %).

Tableau 5.4 Nombre et taux de croissance des diplômés au baccalauréat selon le réseau d'enseignement et la région administrative d'origine, Québec, 2001 et 2003

	Proportion de diplômés Selon réseau d'ens. public		Taux de croissance ¹ 2003/2001 Réseau d'enseignement	
	2001	2003	Public	privé
Bas-Saint-Laurent	90,5	88,6	1,1	23,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	86,7	86,9	7,5	5,7
Capitale-Nationale	64,9	68,8	12,9	-5,3
Mauricie	61,4	63,5	0,0	-8,9
Estrie	67,7	69,8	15,2	4,2
Montréal	60,2	60,5	2,5	1,2
Outaouais	72,6	70,7	4,8	14,7
Abitibi-Témiscamingue	98,7	99,1	13,5	-20,0
Côte-Nord	92,5	94,0	27,6	0,0
Nord-du-Québec	97,9	98,5	38,3	0,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	99,2	99,1	-7,3	0,0
Chaudière-Appalaches	80,5	82,3	14,2	1,2
Laval	62,1	64,6	17,6	5,9
Lanaudière	62,2	62,6	16,5	14,3
Laurentides	72,7	74,1	15,2	7,0
Montérégie	68,0	68,8	6,1	2,4
Centre-du-Québec	80,6	81,2	30,9	25,5
Ensemble du Québec	69,3	70,6	9,0	2,4

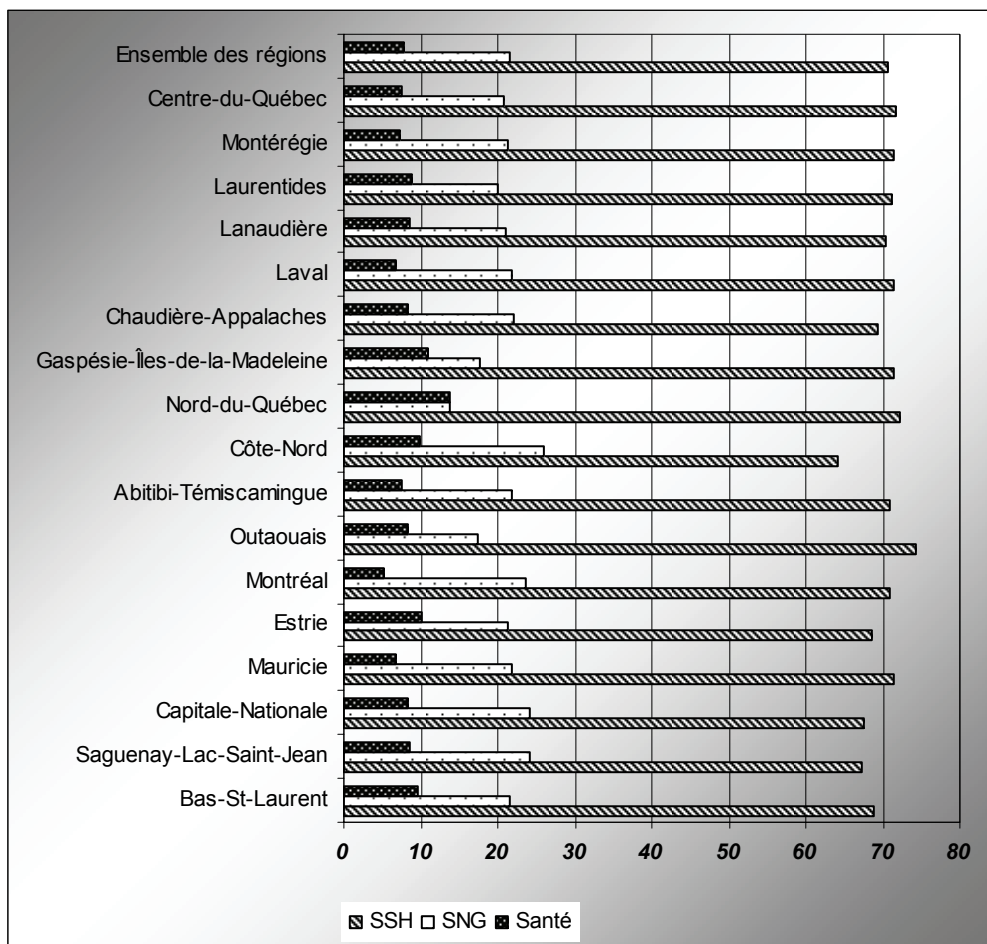
(1) Les taux de croissance ont été calculés à partir des nombres.

Source : MELIS, Banque des cheminements scolaires (BCS).
Compilation : ISQ, Direction des statistiques économiques et sociales.

En 2003, parmi les diplômés québécois au baccalauréat issus du secteur public d'éducation secondaire, la majorité a terminé dans l'un des programmes de sciences sociales et humaines. Les régions qui enregistrent les plus fortes proportions sont l'Outaouais et le Nord-du-Québec, soit 74,3 % et 72,3 % respectivement. À l'opposé, les plus faibles parts se trouvent dans les régions de la Côte-Nord, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale, qui en comptent moins de 68 %.

Par ailleurs, peu de bacheliers ayant fait leurs études dans le réseau d'enseignement public ont obtenu leur diplôme en sciences de la santé, particulièrement ceux qui sont issus des régions de Montréal (5,3 %), de Laval (6,6 %) et de la Mauricie (6,8 %).

Figure 5.7 Proportion des diplômés au baccalauréat venant du réseau d'enseignement public, selon le domaine d'études, par région administrative d'origine, Québec, 2003



5.5 Selon l'université de diplomation

Il est intéressant d'analyser dans quelles universités les bacheliers des régions administratives du Québec ont obtenu leur diplôme. Est-ce que ceux-ci ont tendance à étudier dans les villes-centres comme Montréal et la Capitale-Nationale ou préfèrent-ils fréquenter les universités proches de leur région d'origine?

Le tableau 5.5 montre que les bacheliers obtiennent leur diplôme dans une université située près de leur région d'origine. Ainsi, plus de la moitié des diplômés originaires de l'Estrie (54,6 %) ont étudié à l'Université de Sherbrooke, tandis que près des deux tiers de ceux qui viennent de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (65,2 %) ont fréquenté l'Université Laval. Il en est de même des régions de l'Est du Québec, dont les diplômés ont particulièrement fréquenté l'Université Laval (29,0 %) et l'Université du Québec à Chicoutimi (21,8 %). De plus, une part non négligeable (21,4 %) des diplômés de l'est du Québec ont également étudié dans les universités montréalaises francophones.

Par contre en Abitibi-Témiscamingue la situation est bien différente. En effet, on observe que 30,1 % de ces diplômés ont étudié dans une université montréalaise francophone et 28,5 % à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Pour les bacheliers originaires de Montréal, plus de la moitié (53,7 %) ont diplômé dans une université anglophone, alors que près de 69 % des bacheliers originaires de la couronne nord de Montréal (Laval, Lanaudière, et les Laurentides) ont diplômé dans une université montréalaise francophone. De plus, ajoutons que 60,1 % des bacheliers originaires de la Montérégie ont aussi diplômé dans une université montréalaise francophone.

Tableau 5.5 Répartition des diplômés au baccalauréat selon la région administrative d'origine et l'université qui a octroyé le diplôme (regroupements), Québec, 2003

	Université Laval	Universités montréalaises francophones	Universités anglophones	Université de Sherbrooke	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT
Abitibi-Témiscamingue	18,8	30,1	3,9	7,4	2,5	0,9	1,2	6,7	28,5
Est du Québec (1)	29,0	21,4	3,8	7,9	4,3	21,8	10,1	1,1	0,7
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	65,2	13,9	4,5	7,0	3,2	0,7	4,7	0,6	0,0
Régions centrales (2)	18,7	22,8	4,9	16,8	35,5	0,2	0,5	0,6	0,1
Estrie	9,1	19,6	11,7	54,6	3,4	0,4	0,4	0,6	0,1
Montréal	1,4	42,0	53,7	2,1	0,4	0,1	0,1	0,3	0,0
Couronne Nord de Montréal (3)	3,7	68,5	15,8	5,4	5,2	0,2	0,2	1,0	0,1
Montérégie	4,7	60,1	20,3	11,3	2,3	0,3	0,1	0,8	0,1
Outaouais	5,4	28,2	8,0	6,6	1,2	0,2	0,3	50,0	0,0

(1) L'Est du Québec comprend le Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

(2) Les Régions Centrales sont représentées par la Mauricie et le Centre-du-Québec

(3) La Couronne Nord de Montréal inclut Laval, Lanaudière, Laurentides

Note : Les totaux peuvent différer de la somme des parties à cause de l'arrondissement

Source : MELS, Banque des cheminements scolaires (BCS).

Compilation : ISQ, Direction des statistiques économiques et sociales.

5.6 Taux de diplomation régional²²

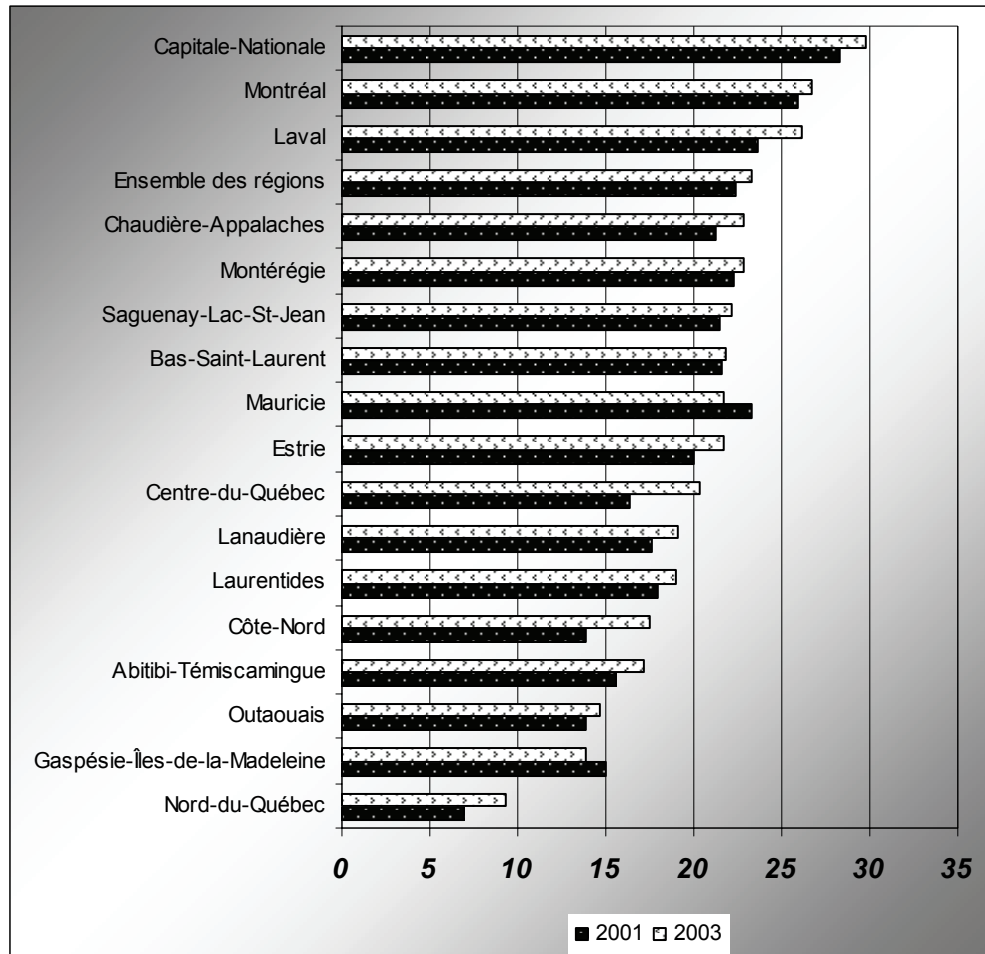
Sur 100 personnes ayant fait leurs études secondaires au Québec, 23,3 ont obtenu un baccalauréat en 2003. Les régions de la Capitale-Nationale, de Montréal et de Laval sont celles d'où proviennent le plus de bacheliers, soit 29,8 %, 26,7 % et 26,2 % respectivement. À l'opposé, les régions du Nord-du-Québec, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de l'Outaouais²³ affichent un taux inférieur à 15 %.

Entre 2001 et 2003, on observe une augmentation de 0,9 point de pourcentage du taux de diplomation régional. Le Centre-du-Québec, la Côte-Nord, Laval et le Nord-du-Québec sont les régions qui ont connu une croissance significative de ce taux au cours de cette période, comme le montre la figure 5.8. Toutefois, la Mauricie ainsi que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont vu ce taux diminuer respectivement de 1,6 et de 1,1 point de pourcentage.

22. Notons que cet indicateur est similaire à celui que présente le MELS dans *Indicateurs de l'éducation*, à la différence que celui-ci n'inclut pas les étudiants étrangers et ceux qui viennent d'une autre province canadienne. Cela a pour effet de diminuer légèrement les résultats, par rapport à ceux que publie le MELS pour la même année. De même, cette méthode utilise la population de l'année d'obtention du diplôme d'études secondaires comme dénominateur. Il faut donc tenir compte, dans l'interprétation de cet indicateur, de la variation des populations régionales durant la période.

23. L'une des raisons qui peut expliquer ce taux est que plusieurs finissants au secondaire poursuivent des études universitaires en Ontario.

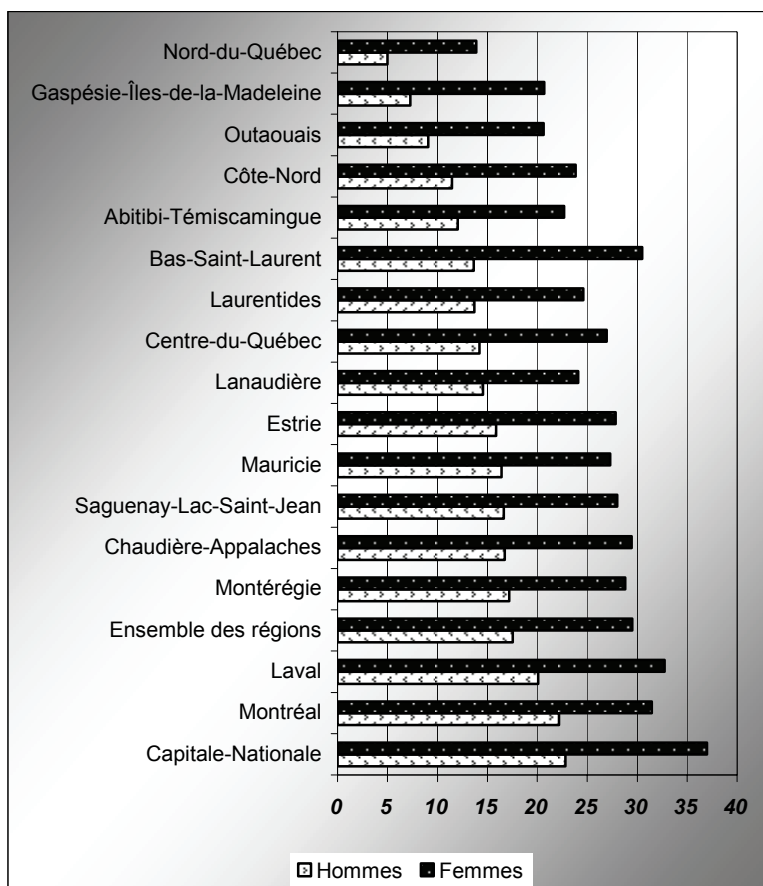
Figure 5.8 Taux d'obtention d'un baccalauréat selon la région administrative d'origine, 2001 et 2003 (%)



Comme on peut l'observer dans le portrait régional, les femmes affichent un taux d'obtention du baccalauréat presque deux fois plus élevé que celui des hommes. En effet, en 2003, 29,5 % des bachelières ayant fait leurs études secondaires au Québec ont obtenu un baccalauréat, tandis qu'on compte 17,5 % de diplômés masculins ayant fait leurs études secondaires au Québec.

Ce sont dans les régions dites éloignées que l'on trouve des taux d'obtention entre deux et trois fois plus élevés chez les femmes, en particulier dans le Nord-du-Québec (2,8 fois), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (2,8 fois), la Côte-Nord (2,1 fois) et le Bas-Saint-Laurent (2,2 fois) en 2003 (figure 5.9). À l'opposé, la région de Montréal est celle où l'écart de ces taux entre les femmes et les hommes est l'un des plus faibles, soit 9,3 points de pourcentage en faveur des femmes, suivie de près par Lanaudière (9,5 points).

Figure 5.9 Taux d'obtention du baccalauréat, selon le sexe et la région administrative d'origine, Québec, 2003 (%)



Depuis 2001, les femmes ont progressé davantage que les hommes en ce qui a trait à l'obtention du baccalauréat. Les gains enregistrés par les femmes sont de 1,7 point de pourcentage contre 0,1 chez les hommes entre 2001 et 2003.

De ce fait, l'écart entre les sexes a augmenté entre 2001 et 2003, passant de 10,4 à 12,0 points de pourcentage en faveur des femmes. En 2003, les écarts les plus importants sont observés chez les bacheliers originaires du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec. À l'opposé, les régions de Montréal, de Lanaudière, des Laurentides, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Mauricie affichaient les écarts les moins importants entre les deux sexes en 2003. Cependant, entre 2001 et 2003, la variation selon le sexe est différente selon les régions.

Chez les femmes, hormis la Mauricie, toutes les régions ont connu une hausse du taux d'obtention d'un diplôme. Les plus importantes augmentations sont observées dans le Centre-du-Québec (6,3 points), la Côte-Nord (5,8), la Capitale-Nationale (3,6) et à Laval (3,5). Chez les hommes, 7 des 17 régions ont connu une baisse du taux de diplomation entre 2001 et 2003. Les baisses les plus importantes ont été enregistrées dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent et en Mauricie, tandis

que les régions du Centre-du-Québec, de Laval et de Lanaudière affichaient les plus fortes hausses.

Tableau 5.6 Taux d'obtention du baccalauréat selon le sexe et la région administrative d'origine, Québec, 2001 et 2003

	2001			2003		
	Hommes	Femmes	Écart	Hommes	Femmes	Écart
Bas-Saint-Laurent	16,2	27,5	11,3	13,6	30,5	16,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	17,4	26,0	8,6	16,7	28,0	11,3
Capitale-Nationale	23,3	33,4	10,1	22,8	37,0	14,2
Mauricie	17,5	29,3	11,8	16,4	27,3	10,9
Estrie	15,4	24,9	9,5	15,9	27,8	11,9
Montréal	21,1	31,0	9,9	22,2	31,5	9,3
Outaouais	9,9	18,2	8,3	9,1	20,6	11,5
Abitibi-Témiscamingue	10,7	20,7	10,0	12,0	22,7	10,7
Côte-Nord	10,0	18,0	8,0	11,5	23,8	12,3
Nord-du-Québec	4,8	9,3	4,5	5,0	13,9	8,9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	10,8	19,6	8,8	7,3	20,7	13,4
Chaudière-Appalaches	15,6	27,3	11,7	16,7	29,5	12,8
Laval	18,2	29,2	11,0	20,1	32,7	12,6
Lanaudière	13,2	22,3	9,1	14,6	24,1	9,5
Laurentides	13,1	23,2	10,1	13,7	24,6	10,9
Montérégie	17,7	27,2	9,5	17,2	28,8	11,6
Centre-du-Québec	12,3	20,7	8,4	14,2	27,0	12,8
Ensemble des régions	17,4	27,8	10,4	17,5	29,5	12,0

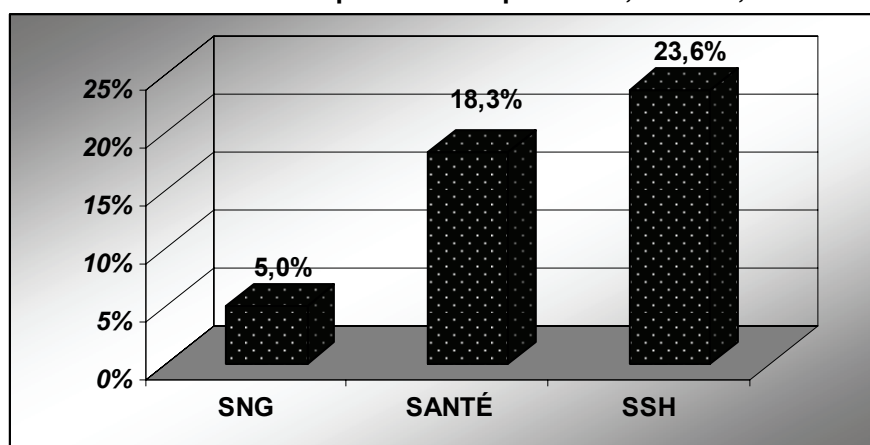
Source : MELS, Banque des cheminements scolaires (BCS).
Compilation : ISQ, Direction des statistiques économiques et sociales.

Bien que le portrait des bacheliers québécois est très intéressant en tant que tel, il n'en demeure pas moins que celui des diplômés non québécois, quoique beaucoup plus modeste en terme de nombre, est également pertinent. Le chapitre suivant traite de ce volet.

Portrait des diplômés non québécois²⁴

Les diplômés non québécois représentent 18,4 % de tous les diplômés au Québec en 2003, en hausse de 18,3 % par rapport à 2001. Cette croissance est trois fois plus importante que celle qu'on observe chez tous les diplômés du Québec (6,0 %) au cours de cette période. C'est particulièrement en sciences sociales et humaines que l'augmentation est la plus significative depuis 2001, soit 23,6 %, leur nombre passant de 3 002 bacheliers en 2001 à 3 711 en 2003.

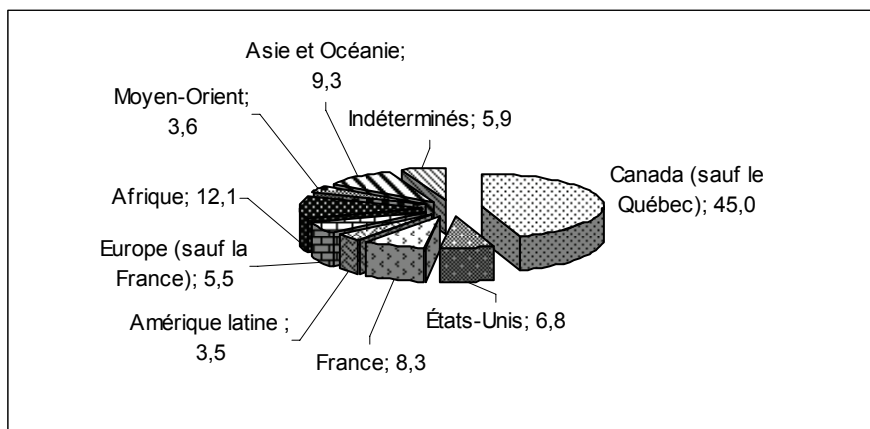
Figure 6.1 Taux de croissance des diplômés non québécois, Québec, de 2001 à 2003



Parmi tous les diplômés non québécois en 2003, une part importante vient du Canada (hors Québec) (45,0 %), suivie de loin par ceux originaires d'Afrique (12,1 %), d'Asie et d'Océanie (9,3 %) et de France (8,3 %).

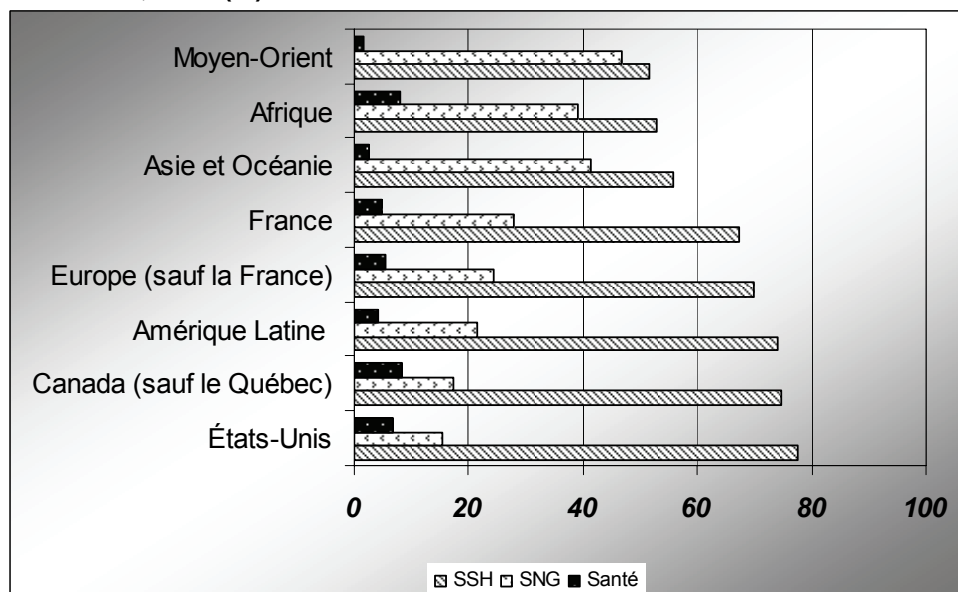
24. Les diplômés non québécois sont ceux qui, à la première inscription universitaire, avaient la citoyenneté canadienne mais ne demeuraient pas au Québec, et ceux qui avaient un autre statut de citoyenneté. En 2003, ils étaient 5 317.

Figure 6.2 Répartition des diplômés non québécois, selon le lieu de provenance déclaré à la première inscription universitaire, 2003 (%)



Près des trois quarts des bacheliers provenant des États-Unis, du Canada (sauf le Québec), de l'Amérique latine (incluant les Caraïbes et les Bermudes) de même que de l'Europe, ont obtenu leur diplôme dans les domaines des sciences sociales et humaines. Pour ce qui est des bacheliers de l'Afrique, de l'Asie et de l'Océanie ainsi que du Moyen-Orient, ce pourcentage n'atteint pas 56 %. Cela s'explique principalement par une forte présence des diplômés en sciences naturelles et du génie, comme l'illustre la figure 6.2.

Figure 6.3 Répartition des diplômés non québécois, selon le lieu de provenance et le domaine d'études, 2003 (%)



Parmi les bacheliers non québécois, les femmes sont majoritaires. Leur nombre a d'ailleurs crû presque deux fois plus rapidement que celui des hommes (22,3 % contre 13,6 %) entre 2001 et 2003, ce qui a fait augmenter la proportion de diplômées de 1,8 point de pourcentage, qui a ainsi atteint 56,1 % en 2003. C'est en sciences de la santé et en sciences sociales et humaines que le nombre de bachelières est nettement plus élevé que celui des bacheliers.

Le tableau 6.1 montre que, globalement, la proportion d'hommes non québécois diplômés au baccalauréat a connu des fluctuations bien différentes, d'un domaine d'études à l'autre entre 2001 et 2003. En effet, leur proportion a stagné en sciences sociales et humaines et augmenté en sciences de la santé. Bien que les hommes soient majoritaires en sciences naturelles et du génie, on observe que leur proportion a diminué de 5,4 points de pourcentage au cours de cette période.

Tableau 6.1 Nombre et répartition des diplômés au baccalauréat non québécois selon le sexe et le domaine d'études, Québec, 2001 et 2003

	Nombre de bacheliers(ères)		Répartition (%)	
	2001	2003	2001	2003
Bachelières	2439	2982	54,3	56,1
-Sciences de la santé	206	232	72,5	69,0
-Sciences naturelles et du génie	423	513	35,0	40,4
-Sciences sociales et humaines	1810	2237	60,3	60,3
Bacheliers	2056	2335	45,7	43,9
-Sciences de la santé	78	105	27,5	31,0
-Sciences naturelles et du génie	786	756	65,0	59,6
-Sciences sociales et humaines	1192	1474	39,7	39,7

Source : MELS, Banque des cheminements scolaires (BCS).
 Compilation : ISQ, Direction des statistiques économiques et sociales.

Parmi tous les pays, bien que la proportion d'hommes non québécois diplômés au baccalauréat ait diminué entre 2001 et 2003, on observe que cette proportion s'est accrue chez ceux qui viennent de France, d'Amérique latine ainsi que du Moyen-Orient. En effet, dans ces seules régions, le nombre de diplômés masculins a crû plus rapidement que le nombre de femmes au cours de la période, comme le démontre le tableau 6.2.

Tableau 6.2 Proportion de diplômés de sexe masculin au baccalauréat selon le lieu de provenance, Québec, 2001 et 2003

	Proportion de diplômés masculins		Taux de croissance 2003/2001	
	2001	2003	Hommes	Femmes
Canada (sauf le Québec)	41,9	38,1	-8,5	7,5
États-Unis	37,3	35,8	49,4	59,6
France	48,7	51,0	36,1	24,0
Amérique latine ²	45,0	47,0	38,1	27,3
Europe ¹	41,2	35,5	9,6	39,6
Afrique	58,5	57,6	17,0	21,8
Moyen-Orient	62,0	67,7	62,5	26,5
Asie et Océanie	49,2	43,9	10,8	37,3
Total	45,7	43,9	13,6	22,3

1. Sauf la France.
2. Y compris les Caraïbes et les Bermudes

Source : MELS, Banque des cheminements scolaires (BCS).
 Compilation : ISQ, Direction des statistiques économiques et sociales.

Conclusion

Dans cette étude, l'objectif était de régionaliser le taux de diplomation des bacheliers au Québec qui formeront les travailleurs hautement qualifiés de demain. Cette étude a permis de constater en premier lieu que les sciences sociales et humaines (SSH) constituaient le domaine d'études où la proportion de diplômés québécois, au baccalauréat, était la plus élevée comparativement aux sciences de la santé et aux sciences naturelles et du génie (SNG) en 2003. De plus, la majorité des bacheliers étaient de sexe féminin dans presque tous les domaines à l'exception des SNG. Les diplômés québécois de 24 ans et moins étaient ceux qui ont obtenu le plus de diplômes, suivis des 25-29 ans et des 30 ans et plus et que la majorité de ceux-ci étaient également issus du réseau public d'enseignement secondaire.

L'analyse régionale permet de prendre conscience que la majorité des diplômés au baccalauréat étaient originaires de trois grandes régions du Québec, soit Montréal, la Montérégie et la Capitale-Nationale. Bien qu'une minorité de bacheliers soient de sexe masculin, les régions dites centrales (Montréal, Laval, Lanaudière et la Capitale-Nationale) sont celles où les proportions de ces diplômés étaient les plus élevées. Ce sont dans le Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, le Bas-Saint-Laurent et la Mauricie que les proportions de bacheliers de 24 ans et moins étaient les plus importantes. Concernant les réseaux d'enseignement secondaire, Montréal et ses régions avoisinantes (Lanaudière, Laval, et la Montérégie) ainsi que la Capitale-Nationale détiennent un nombre important des bacheliers ayant fait leurs études dans le réseau privé.

Le taux de diplomation par région aura permis de voir dans quelle proportion chaque région a fourni de diplômés à l'ensemble de la province et dans quels domaines, entre 2001 et 2003. Cependant, est-ce que ces diplômés vont retourner dans leur région d'origine et ainsi la faire bénéficier de leurs connaissances et savoir faire en tant que travailleurs hautement qualifiés? Ont-ils le profils adéquats pour répondre aux besoins et aspirations économiques de leur région? De plus, est-ce que les diplômés provenant de l'extérieur du Québec vont demeurer dans la province et ainsi contribuer au développement de l'économie du savoir? Autant de questions qui demeurent en suspens mais, qui ouvrent la voie à d'autres études.

Annexe 1
Tableaux provinciaux

TABLEAU 1.1
Nombre de diplômés au baccalauréat selon le groupe d'âge, le domaine d'études et le réseau d'enseignement, ensemble du Québec, 2001 - 2003

Domaine d'études	Total		Catégorie d'âge				Réseau d'enseignement		
	n	%	24 ans et moins	De 25 à 29 ans	30 ans et plus	Âge moyen	Public	Privé	Aucun ¹
			n				n		
2001									
Santé	2 078	7,7	1 346	448	284	25,7	1 162	598	318
SNG	6 260	23,2	4 107	1 549	604	24,8	3 474	1 609	1 177
SSH	18 624	69,1	11 839	4 036	2 749	26,0	10 930	4 301	3 393
Total	26 962	100,0	17 292	6 033	3 637	25,7	15 566	6 508	4 888
2002									
Santé	2 239	8,0	1 463	463	313	25,9	1 273	630	336
SNG	6 427	23,1	4 272	1 450	705	25,0	3 532	1 543	1 352
SSH	19 166	68,9	12 210	4 329	2 627	25,8	11 405	4 312	3 449
Total	27 832	100,0	17 945	6 242	3 645	25,6	16 210	6 485	5 137
2003									
Santé	2 292	7,9	1 471	489	332	25,9	1 309	637	346
SNG	6 540	22,6	4 325	1 626	589	24,8	3 605	1 722	1 213
SSH	20 127	69,5	12 589	4 828	2 710	25,8	11 820	4 307	4 000
Total	28 959	100,0	18 385	6 943	3 631	25,6	16 734	6 666	5 559

1. Dans cette catégorie, il s'agit de bacheliers pour lesquels nous n'avons pas d'information au secondaire et pour lesquels nous ne pouvons pas identifier le réseau d'enseignement.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Banque des cheminements scolaires (BCS), 2001-2003.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

TABLEAU 1.2

Nombre de femmes diplômées au baccalauréat selon le groupe d'âge, le domaine d'études et le réseau d'enseignement, ensemble du Québec, 2001 - 2003

Domaine d'études	Total		Catégorie d'âge				Réseau d'enseignement		
	n	%	24 ans et moins	De 25 à 29 ans	30 ans et plus	Âge moyen	Public	Privé	Aucun ¹
2001									
Santé	1 647	10,2	1 079	322	246	26,0	942	464	241
SNG	2 155	13,4	1 612	405	138	24,1	1 193	556	406
SSH	12 314	76,4	8 095	2 326	1 893	26,0	7 361	2 848	2 105
Total	16 116	100,0	10 786	3 053	2 277	25,8	9 496	3 868	2 752
2002									
Santé	1 762	10,3	1 173	335	254	26,0	1 052	484	226
SNG	2 240	13,1	1 641	381	218	24,5	1 215	534	491
SSH	13 062	76,5	8 683	2 623	1 756	25,7	8 005	2 906	2 151
Total	17 064	100,0	11 497	3 339	2 228	25,6	10 272	3 924	2 868
2003									
Santé	1 797	10,2	1 172	356	269	26,0	1 085	472	240
SNG	2 290	13,0	1 698	423	169	24,3	1 230	582	478
SSH	13 504	76,8	8 851	2 883	1 770	25,7	8 226	2 836	2 442
Total	17 591	100,0	11 721	3 662	2 208	25,5	10 541	3 890	3 160

1. Dans cette catégorie, il s'agit de bachelières pour lesquelles nous n'avons pas d'information au secondaire et pour lesquelles nous ne pouvons pas identifier le réseau d'enseignement.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Banque des cheminements scolaires (BCS), 2001-2003.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

TABLEAU 1.3

Nombre d'hommes diplômés au baccalauréat selon le groupe d'âge, le domaine d'études et le réseau d'enseignement, ensemble du Québec, 2001 – 2003

Domaine d'études	Total		Catégorie d'âge				Réseau d'enseignement		
	n	%	24 ans et moins	De 25 à 29 ans	30 ans et plus	Âge moyen	Public	Privé	Aucun ¹
2001									
Santé	431	4,0	267	126	38	25,0	220	134	77
SNG	4 105	37,8	2 495	1 144	466	25,2	2 281	1 053	771
SSH	6 310	58,2	3 744	1 710	856	25,9	3 569	1 453	1 288
Total	10 846	100,0	6 506	2 980	1 360	25,6	6 070	2 640	2 136
2002									
Santé	477	4,4	290	128	59	25,6	221	146	110
SNG	4 187	38,9	2 631	1 069	487	25,3	2 317	1 009	861
SSH	6 104	56,7	3 527	1 706	871	25,9	3 400	1 406	1 298
Total	10 768	100,0	6 448	2 903	1 417	25,6	5 938	2 561	2 269
2003									
Santé	495	4,4	299	133	63	25,5	224	165	106
SNG	4 250	37,4	2 627	1 203	420	25,1	2 375	1 140	735
SSH	6 623	58,3	3 738	1 945	940	26,0	3 594	1 471	1 558
Total	11 368	100,0	6 664	3 281	1 423	25,6	6 193	2 776	2 399

1. Dans cette catégorie, il s'agit de bacheliers pour lesquels nous n'avons pas d'information au secondaire et pour lesquels nous ne pouvons pas identifier le réseau d'enseignement.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Banque des cheminements scolaires (BCS), 2001-2003.
Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

TABLEAU 2,1

Nombre de diplômés selon la région de résidence déclarée au secondaire, le sexe, le réseau d'enseignement et le groupe d'âge, 2001

Région administrative	Total		Sexes		Réseau d'enseignement		Groupe d'âge		
	n	%	Hommes	Femmes	Public	Privé	De 25 à		
							24 ans et moins	29 ans	30 ans et plus
Bas-Saint-Laurent	706	3,2	272	434	639	67	523	140	43
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 050	4,8	433	617	910	140	749	239	62
Capitale-Nationale	2 359	10,7	986	1 373	1 530	829	1 629	627	103
Mauricie	841	3,8	318	523	516	325	613	177	51
Estrie	807	3,7	316	491	546	261	566	202	39
Montréal	5 184	23,5	2 136	3 048	3 122	2 062	3 462	1 324	398
Outaouais	547	2,5	201	346	397	150	355	161	31
Abitibi-Témiscamingue	382	1,7	133	249	377	5	260	99	23
Côte-Nord	239	1,1	89	150	221	18	169	51	19
Nord-du-Québec	48	0,2	17	31	x	x	32	x	x
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	247	1,1	92	155	x	x	176	58	13
Chaudière-Appalaches	1 260	5,7	473	787	1 014	246	964	250	46
Laval	1 032	4,7	406	626	641	391	704	260	68
Lanaudière	886	4,0	339	547	551	335	639	205	42
Laurentides	996	4,5	373	623	724	272	689	245	62
Montérégie	4 048	18,3	1 643	2 405	2 754	1 294	2 880	960	208
Centre-du-Québec	546	2,5	208	338	440	106	402	117	27
Québec indéterminé ¹	896	4,1	275	621	x	x	5	10	881
Total²	22 074	100,0	8 710	13 364	15 566	6 508	14 817	5 137	2 120

1. Il s'agit de bacheliers qui ont fait leurs études secondaires au Québec, mais pour lesquels nous ne pouvons pas identifier la région d'origine.

2. La proportion de chaque région représente le rapport de sa part au total des régions (n = 22 074) et non pas sur le total des diplômés au Québec en 2001 (n = 26 962).

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Banque des cheminements scolaires (BCS), 2001-2003.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

TABLEAU 2.2

Nombre de diplômés selon la région de résidence déclarée au secondaire, le sexe, le réseau de provenance et le groupe d'âge, 2002

Région de provenance	Total		Sexes		Réseau de provenance		Groupe d'âge		
			Hommes	Femmes	Public	Privé	24 ans et moins	25 à 29 ans	30 ans et plus
	n	%	n						
Bas-Saint-Laurent	710	3,1	246	464	627	83	527	140	43
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 214	5,3	438	776	1 062	152	890	252	72
Capitale-Nationale	2 381	10,5	910	1 471	1 647	734	1 621	625	135
Mauricie	809	3,6	315	494	500	309	580	181	48
Estrie	833	3,7	338	495	576	257	593	198	42
Montréal	5 317	23,4	2 189	3 128	3 160	2 157	3 593	1 357	367
Outaouais	578	2,5	191	387	427	151	379	152	47
Abitibi-Témiscamingue	388	1,7	135	253	388	0	242	103	43
Côte-Nord	243	1,1	70	173	222	21	179	54	10
Nord-du-Québec	58	0,3	17	41	x	x	37	15	6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	265	1,2	93	172	260	5	194	55	16
Chaudière-Appalaches	1 355	6,0	488	867	1 115	240	1 065	239	51
Laval	999	4,4	374	625	625	374	670	261	68
Lanaudière	1 001	4,4	351	650	594	407	721	223	57
Laurentides	1 017	4,5	358	659	755	262	725	238	54
Montérégie	4 133	18,2	1 539	2 594	2 922	1 211	2 857	1 060	216
Centre-du-Québec	613	2,7	219	394	495	118	457	123	33
Québec indéterminé ¹	781	3,4	228	553	x	x	6	6	769
Total²	22 695	100,0	8 499	14 196	16 210	6 485	15 336	5 282	2 077

1. Il s'agit de bacheliers qui ont fait leurs études secondaires au Québec, mais pour lesquels nous ne pouvons pas identifier la région d'origine.

2. La proportion de chaque région représente le rapport de sa part au total des régions (n = 22 695) et non pas sur le total des diplômés au Québec en 2002 (n = 27 832).

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Banque des cheminements scolaires (BCS), 2001-2003.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

TABLEAU 2.3

Nombre de diplômés selon la région de résidence déclarée au secondaire, le sexe, le réseau de provenance et le groupe d'âge, 2003

Région de provenance	Total		Sexes		Réseau de provenance		Groupe d'âge		
	n	%	Hommes	Femmes	Public	Privé	24 ans et moins	25 à 29 ans	30 ans et plus
Bas-Saint-Laurent	729	3,1	233	496	646	83	518	168	43
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 126	4,8	436	690	978	148	783	265	78
Capitale-Nationale	2 512	10,7	980	1 532	1 727	785	1 702	675	135
Mauricie	812	3,5	314	498	516	296	573	199	40
Estrie	901	3,9	337	564	629	272	618	231	52
Montréal	5 288	22,6	2 229	3 059	3 201	2 087	3 489	1 407	392
Outaouais	588	2,5	188	400	416	172	375	164	49
Abitibi-Témiscamingue	432	1,8	156	276	x	x	285	109	38
Côte-Nord	300	1,3	102	198	282	18	209	77	14
Nord-du-Québec	66	0,3	18	48	x	x	38	10	18
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	229	1,0	62	167	x	x	160	51	18
Chaudière-Appalaches	1 407	6,0	528	879	1 158	249	1 033	309	65
Laval	1 168	5,0	458	710	754	414	757	316	95
Lanaudière	1 025	4,4	402	623	642	383	716	263	46
Laurentides	1 125	4,8	412	713	834	291	781	281	63
Montérégie	4 246	18,1	1 643	2 603	2 921	1 325	2 834	1 134	278
Centre-du-Québec	709	3,0	253	456	576	133	509	161	39
Québec indéterminé ¹	737	3,1	218	519	x	x	x	x	725
Total²	23 400	100,0	8 969	14 431	16 734	6 666	15 384	5 828	2 188

1. Il s'agit de bacheliers qui ont fait leurs études secondaires au Québec, mais pour lesquels nous ne pouvons pas identifier la région d'origine.

2. La proportion de chaque région représente le rapport de sa part au total des régions (n = 23 400) et non pas sur le total des diplômés au Québec en 2003 (n = 28 959).

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Banque des cheminements scolaires (BCS), 2001-2003.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

TABLEAU 3

Diplômés au baccalauréat, par domaine d'études, selon le sexe et la région administrative d'origine, 2001-2003

	2001			2002			2003					
	Total		Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes
	n	%	n		n	%	n		n	%	n	
01 - Bas-Saint-Laurent												
Santé	56	7,9	11	45	54	7,6	10	44	70	9,6	10	60
SNG	173	24,5	119	54	170	23,9	115	55	163	22,4	111	52
SSH	477	67,6	142	335	486	68,5	121	365	496	68,0	112	384
Total	706	100,0	272	434	710	100,0	246	464	729	100,0	233	496
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean												
Santé	102	9,7	28	74	111	9,1	21	90	107	9,5	27	80
SNG	256	24,4	173	83	283	23,3	183	100	279	24,8	191	88
SSH	692	65,9	232	460	820	67,5	234	586	740	65,7	218	522
Total	1 050	100,0	433	617	1 214	100,0	438	776	1 126	100,0	436	690
03 - Capitale-Nationale												
Santé	182	7,7	31	151	238	10,0	38	200	209	8,3	38	171
SNG	658	27,9	445	213	627	26,3	403	224	646	25,7	418	228
SSH	1 519	64,4	510	1 009	1 516	63,7	469	1 047	1 657	66,0	524	1 133
Total	2 359	100,0	986	1 373	2 381	100,0	910	1 471	2 512	100,0	980	1 532
04 - Mauricie												
Santé	90	10,7	21	69	102	12,6	27	75	71	8,7	17	54
SNG	192	22,8	129	63	201	24,8	133	68	185	22,8	130	55
SSH	559	66,5	168	391	506	62,5	155	351	556	68,5	167	389
Total	841	100,0	318	523	809	100,0	315	494	812	100,0	314	498

TABLEAU 3 (suite)

Diplômés au baccalauréat, par domaine d'études, selon le sexe et la région administrative d'origine, 2001-2003

	2001			2002			2003					
	Total		Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes
	n	%	n		n	%	n		n	%	n	
05 - Estrie												
Santé	72	8,9	11	61	71	8,5	14	57	91	10,1	15	76
SNG	180	22,3	118	62	177	21,2	133	44	199	22,1	133	66
SSH	555	68,8	187	368	585	70,2	191	394	611	67,8	189	422
Total	807	100,0	316	491	833	100,0	338	495	901	100,0	337	564
06 - Montréal												
Santé	366	7,1	97	269	387	7,3	95	292	354	6,7	94	260
SNG	1 221	23,6	749	472	1 204	22,6	770	434	1 309	24,8	833	476
SSH	3 597	0,7	1 290	2 307	3 726	70,1	1324	2402	3 625	68,6	1 302	2 323
Total	5 184	31,3	2 136	3 048	5 317	100,0	2189	3128	5 288	100,0	2 229	3 059
07 - Outaouais												
Santé	38	6,9	7	31	41	7,1	x	x	53	9,0	x	x
SNG	119	21,8	78	41	114	19,7	70	44	114	19,4	76	38
SSH	390	71,3	116	274	423	73,2	117	306	421	71,6	108	313
Total	547	100,0	201	346	578	100,0	191	387	588	100,0	188	400
08 - Abitibi-Témiscamingue												
Santé	41	10,7	6	35	37	9,5	x	x	32	7,4	x	x
SNG	75	19,6	51	24	86	22,2	63	23	95	22,0	71	24
SSH	266	69,6	76	190	265	68,3	69	196	305	70,6	81	224
Total	382	100,0	133	249	388	100,0	135	253	432	100,0	156	276

TABLEAU 3 (suite)

Diplômés au baccalauréat, par domaine d'études, selon le sexe et la région administrative d'origine, 2001-2003

	2001				2002				2003			
	Total		Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes
	n	%	n		n	%	n		n	%	n	
09 - Côte-Nord												
Santé	23	9,6	x	x	21	8,6	x	x	28	9,3	7	21
SNG	55	23,0	40	15	49	20,2	30	19	78	26,0	50	28
SSH	161	67,4	47	114	173	71,2	37	136	194	64,7	45	149
Total	239	100,0	89	150	243	100,0	70	173	300	100,0	102	198
10 - Nord-du-Québec												
Santé	6	12,5	x	x	5	8,6	0	5	9	13,6	x	x
SNG	6	12,5	x	x	15	25,9	9	6	9	13,6	x	x
SSH	36	75,0	12	24	38	65,5	8	30	48	72,7	8	40
Total	48	100,0	17	31	58	100,0	17	41	66	100,0	18	48
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine												
Santé	20	8,1	5	15	24	9,1	6	18	26	11,4	x	x
SNG	51	20,6	28	23	54	20,4	39	15	40	17,5	28	12
SSH	176	71,3	59	117	187	70,6	48	139	163	71,2	32	131
Total	247	100,0	92	155	265	100,0	93	172	229	100,0	62	167
12 - Chaudière-Appalaches												
Santé	127	10,1	26	101	142	10,5	29	113	123	8,7	25	98
SNG	302	24,0	215	87	295	21,8	208	87	324	23,0	220	104
SSH	831	66,0	232	599	918	67,7	251	667	960	68,2	283	677
Total	1 260	100,0	473	787	1 355	100,0	488	867	1 407	100,0	528	879

TABLEAU 3 (suite)

Diplômés au baccalauréat, par domaine d'études, selon le sexe et la région administrative d'origine, 2001-2003

	2001				2002				2003			
	Total		Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes
	n	%	n		n	%	n		n	%	n	
13 - Laval												
Santé	69	6,7	14	55	88	8,8	21	67	106	9,1	19	87
SNG	241	23,4	155	86	211	21,1	134	77	269	23,0	170	99
SSH	722	70,0	237	485	700	70,1	219	481	793	67,9	269	524
Total	1 032	100,0	406	626	999	100,0	374	625	1 168	100,0	458	710
14 - Lanaudière												
Santé	73	8,2	11	62	71	7,1	13	58	88	8,6	18	70
SNG	196	22,1	137	59	201	20,1	133	68	227	22,1	161	66
SSH	617	69,6	191	426	729	72,8	205	524	710	69,3	223	487
Total	886	100,0	339	547	1 001	100,0	351	650	1 025	100,0	402	623
15 - Laurentides												
Santé	75	7,5	16	59	59	5,8	8	51	97	8,6	22	75
SNG	192	19,3	128	64	203	20,0	128	75	222	19,7	151	71
SSH	729	73,2	229	500	755	74,2	222	533	806	71,6	239	567
Total	996	100,0	373	623	1 017	100,0	358	659	1 125	100,0	412	713
16 - Montérégie												
Santé	269	6,6	54	215	317	7,7	59	258	334	7,9	60	274
SNG	966	23,9	624	342	989	23,9	648	341	965	22,7	628	337
SSH	2 813	69,5	965	1 848	2 827	68,4	832	1 995	2 947	69,4	955	1 992
Total	4 048	100,0	1 643	2 405	4 133	100,0	1 539	2 594	4 246	100,0	1 643	2 603

TABLEAU 3 (suite)

Diplômés au baccalauréat, par domaine d'études, selon le sexe et la région administrative d'origine, 2001-2003

	2001				2002				2003			
	Total		Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes
	n	%	n		n	%	n		n	%	n	
17 - Centre-du-Québec												
Santé	55	10,1	7	48	39	6,4	7	32	60	8,5	18	42
SNG	134	24,5	94	40	130	21,2	84	43	153	21,6	102	51
SSH	357	65,4	107	250	444	72,4	125	319	496	70,0	133	363
Total	546	100,0	208	338	613	100,0	216	394	709	100,0	253	456
18 - Québec indéterminé												
Santé	96	10,7	6	90	96	12,3	9	87	88	11,9	7	81
SNG	66	7,4	47	19	66	8,5	40	26	50	6,8	34	16
SSH	734	81,9	222	512	619	79,3	179	440	599	81,3	177	422
Total	896	100,0	275	621	781	100,0	228	553	737	100,0	218	519
Total												
Santé	1 760	8,0	354	1 406	1 903	8,4	367	1 536	1 946	8,3	389	1 557
SNG	5 083	23,0	3 334	1 749	5 075	22,4	3 326	1 749	5 327	22,8	3 515	1 812
SSH	15 231	69,0	5 022	10 209	15 717	69,3	4 806	10 911	16 127	68,9	5 065	11 062
Total	22 074	100,0	8 710	13 364	22 695	100,0	8 499	14 196	23 400	100,0	8 969	14 431

Note: Ont été exclus les diplômés pour lesquels nous n'avons aucune information sur les études secondaires.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Banque des cheminements scolaires (BCS), 2001-2003.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Tableau 4

Taux d'obtention d'un baccalauréat (%), selon la région administrative d'origine, Québec, 2001-2003

Région administrative	Total			Hommes			Femmes		
	2001	2002	2003	2001	2002	2003	2001	2002	2003
Bas-Saint-Laurent	21,6	21,3	21,8	16,2	14,4	13,6	27,5	28,8	30,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean	21,5	24,0	22,1	17,4	16,9	16,7	26,0	31,8	28,0
Capitale-Nationale	28,3	28,3	29,8	23,3	21,3	22,8	33,4	35,5	37,0
Mauricie	23,3	21,9	21,7	17,5	16,8	16,4	29,3	27,2	27,3
Estrie	20,0	20,3	21,7	15,4	16,1	15,9	24,9	24,7	27,8
Montréal	26,0	26,8	26,7	21,1	21,7	22,2	31,0	32,0	31,5
Outaouais	13,9	14,6	14,7	9,9	9,4	9,1	18,2	20,2	20,6
Abitibi-Témiscamingue	15,6	15,6	17,2	10,7	10,6	12,0	20,7	20,9	22,7
Côte-Nord	13,9	14,2	17,5	10,0	7,9	11,5	18,0	20,9	23,8
Nord-du-Québec Gaspésie–Îles-de-la- Madeleine	7,0	8,3	9,4	4,8	4,7	5,0	9,3	12,0	13,9
Chaudière-Appalaches	15,0	16,2	13,9	10,8	11,0	7,3	19,6	22,1	20,7
Laval	21,3	22,2	22,9	15,6	15,6	16,7	27,3	29,3	29,5
Lanaudière	23,6	22,6	26,2	18,2	16,6	20,1	29,2	29,0	32,7
Laurentides	17,6	19,2	19,1	13,2	13,3	14,6	22,3	25,8	24,1
Montérégie	18,0	17,6	19,0	13,1	12,1	13,7	23,2	23,4	24,6
Centre-du-Québec	22,3	22,4	22,8	17,7	16,3	17,2	27,2	28,9	28,8
Total Québec	22,4	22,8	23,3	17,4	16,8	17,5	27,8	29,2	29,5

Note: Ont été exclus les diplômés pour lesquels nous n'avons aucune information sur les études secondaires.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Banque des cheminements scolaires, 2001-2003.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Tableau 5
Nombre de diplômés au baccalauréat venant de l'extérieur du Québec par domaine d'études, 2001 à 2003*

Domaine d'études	Lieu de provenance lors de la première inscription universitaire							Total
	Canada (excluant le Québec)	États-Unis	France	Amérique latine ¹	Europe ²	Afrique	Moyen-Orient/Asie et Océanie	
n								
2001								
Santé	199	28	7	6	13	16	13	282
SNG	457	33	113	29	69	220	271	1192
SSH	1 719	172	221	105	146	306	241	2910
Total	2 375	233	341	140	228	542	525	4384
2002								
Santé	245	21	5	8	15	22	30	346
SNG	441	30	94	30	73	232	412	1312
SSH	1 731	220	236	108	170	285	315	3065
Total	2 417	271	335	146	258	539	757	4723
2003								
Santé	198	25	22	8	16	52	16	337
SNG	412	56	123	40	71	252	294	1248
SSH	1 784	282	298	137	203	341	374	3419
Total	2 394	363	443	185	290	645	684	5004

1. Inclut les Caraïbes et les Bermudes.

2. Sans la France.

Note : Ont été exclus les diplômés pour lesquels nous n'avons pas d'information sur le lieu de provenance

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Banques des cheminements scolaires (BCS), 2001-2003.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Tableau 6.1

**Répartition des diplômés au baccalauréat selon la région administrative d'origine et l'université de
diplomation (regroupements), Québec, 2001 (%)**

Région administrative	Universités								
	Université Laval	Montréal franco- phones	Montréal anglo- phones	Université de Sherbrooke	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT
%									
Abitibi-Témiscamingue	17,3	30,9	4,5	7,9	1,6	0,0	0,3	3,4	34,3
Est du Québec ¹	31,0	19,7	2,8	8,9	4,9	20,2	12,0	0,3	0,3
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	68,6	11,9	3,3	8,3	4,0	0,8	2,5	0,6	0,0
Régions centrales ²	19,4	22,6	4,7	15,4	36,8	0,3	0,5	0,4	0,0
Estrie	7,2	20,0	12,6	55,5	2,6	0,5	0,7	0,6	0,2
Montréal	1,3	42,3	52,7	2,7	0,6	0,1	0,1	0,3	0,0
Couronne nord de Montréal ³	4,6	64,8	15,6	6,9	5,8	0,2	0,2	1,9	0,1
Montérégie	4,7	58,8	19,3	12,9	2,7	0,2	0,4	0,8	0,2
Outaouais	6,9	26,9	7,7	6,6	1,6	0,7	0,2	49,4	0,0

1. L'Est du Québec comprend le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

2. Les régions centrales incluent la Mauricie et le Centre-du-Québec.

3. La couronne nord de Montréal inclut Laval, Lanaudière et les Laurentides.

Note: Les totaux peuvent différer de la somme des parties à cause de l'arrondissement.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Banque des cheminements scolaires (BCS), 2001-2003.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Tableau 6.2

Répartition des diplômés au baccalauréat selon la région administrative d'origine et l'université de diplomation (regroupements), Québec, 2002 (%)

Région administrative	Universités								
	Université Laval	Montréal franco-phones	Montréal anglo-phones	Université de Sherbrooke	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT
%									
Abitibi-Témiscamingue	14,7	29,1	3,1	10,8	1,8	0,8	2,1	2,6	35,1
Est du Québec ¹	29,8	19,5	3,2	8,3	4,4	23,5	10,9	0,3	0,2
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	64,9	13,7	4,1	7,6	3,9	0,7	4,8	0,4	0,0
Régions centrales ²	20,1	23,5	5,3	14,4	35,2	0,5	0,6	0,4	0,0
Estrie	10,7	18,7	11,4	56,5	1,8	0,2	0,5	0,1	0,0
Montréal	1,2	41,8	53,4	2,6	0,6	0,1	0,1	0,3	0,0
Couronne nord de Montréal ³	3,7	67,2	15,3	5,8	5,8	0,3	0,3	1,6	0,1
Montérégie	4,5	59,5	21,7	10,5	2,3	0,2	0,3	0,9	0,1
Outaouais	8,0	28,9	6,7	6,6	0,7	0,2	0,0	48,6	0,3

1. L'Est du Québec comprend le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

2. Les régions centrales incluent la Mauricie et le Centre-du-Québec.

3. La couronne nord de Montréal inclut Laval, Lanaudière et les Laurentides.

Note: Les totaux peuvent différer de la somme des parties à cause de l'arrondissement.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et su Sport, Banque des cheminements scolaires (BCS), 2001-2003.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Tableau 6.3

Répartition des diplômés au baccalauréat selon la région administrative d'origine et l'université de diplomation (regroupements), Québec, 2003 (%)

Région administrative	Universités								
	Université Laval	Montréal franco-phones	Montréal anglo-phones	Université de Sherbrooke	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT
%									
Abitibi-Témiscamingue	18,8	30,1	3,9	7,4	2,5	0,9	1,2	6,7	28,5
Est du Québec ¹	29	21,4	3,8	7,9	4,3	21,8	10,1	1,1	0,7
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	65,2	13,9	4,5	7,0	3,2	0,7	4,7	0,6	0,0
Régions centrales ²	18,7	22,8	4,9	16,8	35,5	0,2	0,5	0,6	0,1
Estrie	9,1	19,6	11,7	54,6	3,4	0,4	0,4	0,6	0,1
Montréal	1,4	42,0	53,7	2,1	0,4	0,1	0,1	0,3	0,0
Couronne nord de Montréal ³	3,7	68,5	15,8	5,4	5,2	0,2	0,2	1,0	0,1
Montérégie	4,7	60,1	20,3	11,3	2,3	0,3	0,1	0,8	0,1
Outaouais	5,4	28,2	8,0	6,6	1,2	0,2	0,3	50,0	0,0

1. L'Est du Québec comprend le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

2. Les régions centrales incluent la Mauricie et le Centre-du-Québec.

3. La couronne nord de Montréal inclut Laval, Lanaudière et les Laurentides.

Note: Les totaux peuvent différer de la somme des parties à cause de l'arrondissement.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Banque des cheminements scolaires (BCS), 2001-2003.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Tableau 7.1

Répartition de la population québécoise par région administrative, Québec, 2001-2003

Région administrative	Population		
	2001	2002	2003
	%		
Bas-Saint-Laurent	2,8	2,7	2,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	3,8	3,8	3,7
Capitale-Nationale	8,8	8,8	8,8
Mauricie	3,5	3,5	3,5
Estrie	3,9	3,9	4,0
Montréal	25,0	25,1	25,0
Outaouais	4,4	4,4	4,4
Abitibi-Témiscamingue	2,0	2,0	1,9
Côte-Nord	1,3	1,3	1,3
Nord-du-Québec	0,5	0,5	0,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1,3	1,3	1,3
Chaudière-Appalaches	5,3	5,3	5,2
Laval	4,7	4,8	4,8
Lanaudière	5,4	5,4	5,4
Laurentides	6,4	6,5	6,5
Montérégie	17,7	17,8	17,9
Centre-du-Québec	3,0	3,0	3,0
Total	100,0	100,0	100,0

Note : Découpage géographique au 1er janvier 2006.

Source : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Références

- CETECH (2004). *Les travailleurs hautement qualifiés au Québec. Portrait dynamique du marché du travail*, Québec, 303 p.
- CÔTÉ, Serge, et Marc-Urbain PROULX (2002). *L'économie des régions périphériques du Québec et son renouvellement actuel*, Centre de recherche et de développement des territoires (CRDT), INRS, octobre, 141 p.
- EMPLOI-QUÉBEC (2005). *La formation de base. Quelques éléments de réflexion quant à son importance au Québec*, Québec, p. 2.
- EUROSTAT (2005), *Science and Technology in Europe Statistical Pocketbook*, [En ligne :] http://epp.eurostat.cec.eu.int/cache/ity_offpub/ks-ea-05-001/en/ks-ea-05-001-en.pdf, site consulté le 19 août 2005.
- FOUCAULT, Diane (2000). « Le système éducatif du Québec et la Classification internationale », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 18, septembre, 10 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2000). « Le système éducatif du Québec et la Classification internationale », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 18, septembre, 10 p.
- INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (2003). *Les travailleurs de l'économie du savoir*, rapport soumis au Conseil de la science et de la technologie, Québec, p. 68.
- LESEMANN, Frédéric et Christian GOYETTE (2003). *Les travailleurs de l'économie du savoir. Rapport soumis au Conseil de la science et de la technologie*. Groupe de recherche sur les transformations du travail, des âges et des politiques sociales (TRANSPOL), INRS Urbanisation, Culture et Société. 65 p.
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION (2005). *L'économie du savoir au Québec*, Québec, 23 p.
- NATIONAL SCIENCE FOUNDATION (2004). *Science and Engineering Degrees, 1966-2001. Detailed Statistical Tables*, [En ligne :] www.nsf.gov/statistics/nsf04311/pdfstart.htm, site consulté le 18 août 2005.
- OCDE/EUROSTAT (1997). *La mesure des activités scientifiques et technologiques. Principes directeurs proposés pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation technologique. Manuel d'Oslo*, version révisée, Paris, 102 p.
- OCDE (1996). *Perspectives de la science, de la technologie et de l'industrie 1996*. Paris, 344 p.
- STATISTIQUE CANADA (2000). *Bulletin de l'analyse en innovation*, vol. 2, n° 2, mai (88-003-XIF).

Publié conjointement par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), ce portrait de la diplomation au baccalauréat présente pour la première fois des données régionalisées. Pour ce faire, une méthodologie inédite a dû être élaborée afin de tenir compte de la région d'origine des diplômés. De plus, pour la première fois, nous disposons de données ventilées selon le réseau de fréquentation au secondaire (public ou privé), ainsi que sur l'université de diplomation. Un indicateur régional a aussi été développé. Cette étude se veut, avant tout, une prise de conscience des différences régionales au niveau des titulaires d'un baccalauréat afin de mieux éclairer les agents de développement socio-économique régionaux, les politiciens ainsi que les entrepreneurs québécois dans leur prise de décision de même que dans l'élaboration de politiques en matière de main-d'œuvre qualifiée.

« L'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.

**Institut
de la statistique**

Québec

